

Vives réactions contre le projet d'installation des compteurs d'eau

Si l'on en juge par l'intervention surprise de la Ligue des Citoyens, qui délèguait plusieurs de ses directeurs à l'assemblée spéciale du conseil de ville tenue lundi dernier, l'annonce de

l'installation de compteurs d'eau d'abord dans les commerces et industries, puis éventuellement dans toutes les résidences de Montmagny, a suscité une vive réaction à l'encontre de ce pro-

jet chez un grand nombre de nos concitoyens.

Dirigés par le président de l'organisme, M. Ernest Ringuet, les membres de la Ligue ont prévu le conseil contre les difficultés et les augmentations du coût d'opérations qui résulteraient de l'installation généralisée de tels compteurs d'eau. Le projet défavoriserait l'attrait industriel envers notre municipalité, exigerait des investissements onéreux

(Suite à la page 8)

Horaire de la piscine

--- Bains mixtes

--- Bains pour adultes

Les responsables du Terrain de Jeux de Montmagny nous informaient récemment des heures d'ouverture de la piscine située à proximité du Chalet des Scouts, sur la rue de la Fabrique.

Nous tenons à souligner le fait

qu'on y prévoit des bains mixtes, des bains familiaux et des bains réservés aux adultes, à un prix modique. Par ailleurs, il est à remarquer qu'aux heures d'activités du Terrain de Jeux, les bains réservés aux enfants sont absolument gratuits.

HORAIRE:

Du lundi au vendredi:

De 9h.45 à 10h.30:

cours pour les garçons.

De 10h.30 à 11h.15:

cours pour les filles.

De 2h.15 à 3h.15:

bains pour les filles.

De 3h.15 à 4h.15:

bains pour les garçons.

De 4h.30 à 6h.:

Bains mixtes pour tous, jeunes et adultes.

De 6h. à 7h.30:

Piscine fermée.

De 7h.30 à 9h. p.m.:

Bains mixtes pour adultes de 16 ans et plus.

Samedi et dimanche:

De 1h.15 à 2h.:

pratiques de l'équipe de natation

De 2h. à 5h.30:

Bains mixtes pour tous, adultes et enfants.

Équipes de natation:

Lundi et jeudi, de 11h.15 à midi:

Cours de plongeon et polo aquatique.

(Suite à la page 13)

Vol à la beurrerie de St-Pierre

Dans la nuit de lundi à mardi, entre 2 et 3 h. a.m., des voleurs ont fait main-basse sur 50 caisses de beurre, soit une valeur de \$1325, à la beurrerie de St-Pierre, propriété de Z. Cloutier et Fils.

Ce n'est qu'au matin, vers 7h., que les propriétaires se sont rendu compte qu'un vol avait été perpétré dans la nuit.

Sans soupçonner d'aucune façon le méfait qui se commettait, quelques personnes du voisinage ont eu connaissance d'un va-et-vient inusité de deux automobiles dans les alentours de la beurrerie au moment où l'on croit que le vol aurait été commis.

La police provinciale poursuit présentement ses recherches afin de trouver les responsables du délit. On laisse entendre que les limiers provinciaux seraient sur une piste qui les conduirait rapidement à l'arrestation des malfaiteurs.

Par ailleurs, les dommages causés à l'établissement seraient assez minimes puisque seule la porte aurait été forcée et laissée ouverte.

Malgré les prévisions pessimistes que laissait entrevoir la récente souscription, le Terrain de Jeux de Montmagny débutera officiellement ses activités lundi prochain, le 6 juillet, pour une période de six semaines, sous

la direction de Bertrand Dion, directeur en charge et de Michel Huppé, responsable de la piscine.

La journée d'ouverture commencera dans la matinée de lundi par une messe spéciale qui

sera célébrée à l'église St-Thomas.

A 1h.30 p.m., les enfants se réuniront au terrain central de l'École Beaubien pour se grouper en une parade qui les conduira

(Suite à la page 8)

Ghislaine lère, Reine du Festival KLM



Le Dr Fernand Lizotte, député de l'Islet à la législature provinciale, présidait, mercredi soir dernier, le choix de la Reine du Festival d'été K.L.M.

La première à obtenir les trois capsules décernant le titre de Reine des Alléghanys, Ghislaine lère de Montmagny, a été couronnée au milieu d'applaudissements prolongés et enthousiastes. Elle était revêtue pour la circonstance d'une cape de pourpre et d'hermine ainsi que d'une couronne de fleurs. La duchesse de l'Islet venait en second, suivie de celle de Kamouraska.

C'est à l'Artisan Club Sportif de St-Jean Port-Joli et en présence de plus de mille personnes que s'est déroulée la cérémonie du couronnement. On sait que M. Réal Montminy remplissait la fonction d'intendant de Ghislaine lère, alors que M. Fernand Chamard occupait cette fonction pour Jocelyne Beaulieu aspirante de l'Islet et que M. Fernand Paradis accompagnait Mlle Madeleine Brochu, ambassadrice de Kamouraska.

(Suite à la page 8)

Acceptation finale des aménagements mécaniques de l'usine de filtration

A la demande de la S.G.E.A., la firme qui a procédé à l'aménagement mécanique de l'usine de filtration, le conseil de ville de Montmagny autorisait, lundi soir dernier, l'acceptation finale de l'installation concernée, libérant ainsi cette compagnie des bris ou difficultés futures d'opérations et rendant exigible la retenue de 10% en garantie des travaux qui s'élevait aux environs de \$19,000.

Avant l'adoption de cette résolution, l'échevin Denis Gaudreau a tenu à s'informer si les aménagements mécaniques donnaient un rendement satisfaisant et si le coût d'opérations se conformait aux estimés fournis par la S.G.E.A. au moment de l'acceptation du contrat, il y a un an et demi.

Le maire M. Adrien Collin a répondu que le filtre lui semblait très bien fonctionner automatiquement à l'heure actuelle, en

dépôt de quelques déficiences antérieures auxquelles la compagnie est venue remédier.

Tout récemment, les dirigeants de la firme concernée seraient venus visiter l'installation en compagnie du maire. M. Collin leur aurait déclaré que l'eau ne semblait pas parfaitement claire, constatation qu'il aurait faite à la suite du remplissage d'une piscine. A sa demande, la compagnie a procédé à une analyse de l'eau qui aurait confirmé que l'eau serait parfaitement bonne à boire et que la proportion des ingrédients nécessaires à la filtration était adéquate. Pour une étude plus poussée, la compagnie a proposé l'envoi d'un spécialiste au coût de \$2,000, qui fut jugée trop dispendieuse.

De nouveau, l'échevin M. Denis Gaudreau a soulevé le fait que le représentant de la compagnie, M. Cliche, avait déjà soumis un estimé de coût d'opéra-

tion, selon lequel il n'était question que de quelques milles dollars en ingrédients et nullement besoin d'opérateurs.

"Apparemment, a répliqué le maire, ça va coûter beaucoup plus cher! D'après les trois premiers mois d'opérations, nous en sommes venus à un budget de \$41,000, que nous devons probablement encore augmenter

(Suite à la page 8)

Collaboration entière au Tour du St-Laurent

C'est avec le plus grand plaisir et dans le meilleur esprit de collaboration que la ville de Montmagny contribuera au succès de l'étape du Tour Cycliste du St-Laurent, lundi, le 27 juillet à Montmagny.

A une demande en ce sens transmise par l'organisation du Tour, l'administration municipale a confirmé son intention de fournir les mesures de sécurité maximum, ainsi que la plus entière collaboration de la ville pour les services qui seraient jugés opportuns à la réussite de l'étape de Montmagny.

Ouverture officielle du Terrain de Jeux, lundi prochain

DIRECTEUR DE
L'USINE GM
DE STE-THERESE



La nomination de M. E. N. Weldon au poste de directeur de la nouvelle usine des voitures de tourisme GM en construction à Ste-Thérèse-Ouest, a été annoncée aujourd'hui par M. F. E. Conlin, vice-président et directeur de la fabrication à la société GM du Canada. M. Weldon, qui est âgé de 56 ans, est né à Uxbridge en Ontario où il a fait ses études primaires et secondaires. En 1932 il obtenait un diplôme en génie industriel de l'Institut GM. Après avoir occupé des postes successifs dans le secteur de la fabrication, il était nommé en 1954 surintendant de la fabrication à l'usine Ouest d'Oshawa. En octobre 1963, il devenait assistant exécutif du directeur de la fabrication.

Au-delà de 1,000 fermières étudient "La famille, coeur du monde"

Les Cercles de Fermières du Bas du Québec ont réellement établi en faveur des dames de nos milieux ruraux, un organisme dispensant librement l'instruction artisanale aussi bien que les principes de vie chrétienne et sociale. Le congrès de la fédération des Cercles de Fermières des comtés de Montmagny, l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata-Sud, tenu à La Pocatière, nous en a donné une preuve évidente. On sait que la fédération compte 2,300 membres répartis dans 60 cercles.

La manifestation principale de la journée fut sans contredit la messe communautaire avec application de la liturgie dans tous les détails et sa forme la plus nouvelle. C'est M. l'abbé Martin Cloutier, vicaire, qui agissait comme commentateur.

Mme Albert Lévesque, de N.-Dame du Lac, présidente de la Fédération régionale, a présidé toutes les séances d'étude et a présenté le rapport des activités au nom de la Fédération. Les représentantes des comtés ont su intéresser les dames par différents rapports montrant bien que les Cercles de Fermières poursuivent leur idéal dans les familles et dans la paroisse rurale.

Le colloque "La famille,

coeur du monde" avec ses problèmes d'adaptation au temps moderne soit au foyer soit dans la société, a captivé l'attention des dames et jeunes filles au plus haut point. Au nombre des questions étudiées, mentionnons "L'étude de la musique et du chant dans les programmes scolaires est-elle du temps perdu ou nécessaire à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant? La famille est-elle menacée au point de vue religieux? Que penser du renouveau de l'Eglise particulièrement de la liturgie? Quelques observations: sécurité, ponctualité et civisme dans les transports scolaires. Débat sur les loisirs organisés dans la famille, dans les salles publiques, centres paroissiaux, etc. La famille canadienne vit au-delà de ses moyens. Orientation de l'économie chez les jeunes et principes de l'administration du budget familial.

Au cours de l'avant-midi, les congressistes ont assisté à une interview avec Mlle F. St-Onge de la J.R.C.F. diocésaine. Ont participé avec brio, justesse et parfois avec humour aux différentes questions: Mesdames Philippe Caron, Notre-Dame du Lac, Ernest Pageau, Mlle Mireille Dumas, Léonard Caron, Albert Hudon, Napoléon Fortin, Antoine Lavoie, Antoine

Létourneau, Ernest Soucy et A. Massé. Les animatrices étaient Mmes A. Lévesque, présidente et Mme D. Morin, vice-présidente.

Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire, fit la synthèse des réponses données lors du colloque "La famille, coeur du monde" et a montré que cette journée enrichissante laissera certainement, dans l'esprit des dames fermières, des conceptions de forme nouvelle de leurs responsabilités. S'inspirant d'un texte de Pie XII "Le salut des âmes dépend de la collaboration que pasteurs et fidèles, particulièrement les pères et mères de familles doivent apporter à notre Divin Sauveur".

Son Excellence fit une invitation pressante aux membres des Cercles de Fermières de créer autour du nouveau catéchisme qui sera étudié en septembre, un climat de sympathie et de compréhension.

Au nombre des invités d'honneur, nous remarquons M. le Chanoine Charles Dumais, curé de la cathédrale; M. Emile Gauthier, directeur de l'Ecole des Arts Domestiques, M. Alphonse Boucher, agronome régional; M. Gérard Gaudette, directeur de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière. La Fédération avait l'insigne honneur d'accueillir de très fortes délégations de fermières des comtés de Mégantic, Wolfe et Arthabaska.

PANNEAUX DECORATIFS



POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEU

Faites-le dès maintenant

EDOUARD GENDREAU ENR.

— Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué —

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276

Un véritable centre bancaire

Avez-vous jamais songé à tout ce qu'une banque à charte est en mesure de faire pour vous être utile? La succursale où vous entrez est beaucoup plus qu'un endroit commode pour faire un dépôt, toucher un chèque ou obtenir un prêt. Chaque succursale, petite ou grande, comporte un service bancaire complet. Ce n'est d'ailleurs que là qu'il vous est possible de faire *toutes* vos affaires sous le même toit. Au fait, chaque succursale est un centre groupant les multiples services bancaires et un personnel désireux de vous aider, avec diligence et courtoisie, à effectuer *toutes* vos opérations.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

Leurs 5,650 succursales mettent à la portée de tout le monde, dans tout le Canada, tous les services bancaires.



Que rapportera à notre municipalité la nouvelle taxe de vente?

A la suite de la généralisation de la taxe de vente, toutes les municipalités du Québec recevront un revenu accru en 1964-65 par rapport à 1963-1964.

Dans les municipalités où était imposée une taxe de vente municipale, le revenu initial sera équivalent au montant reçu en 1963-64, plus la com-

pensation retenue pour frais de perception, plus un accroissement au taux de 10% qui porte sur ces deux montants.

Les municipalités rurales

Dans les municipalités (en grande majorité rurales) où une taxe de vente n'était pas imposée, le revenu initial de ces municipalités sera, en 1964-1965, 50% de la taxe de vente

de 4% perçue dans chacune d'elles, plus un accroissement au taux de 10%.

Des chiffres

La liste ci-dessous indique les montants que recevaient précédemment et que recevront pour 1964-1965 les municipalités des comtés de Montmagny et L'Islet, d'après un relevé établi par le ministère du Revenu provincial.

Comté de L'Islet		Taxe de vente en 1964-1965	
Bonsecours		Min.	\$ 2,040.00
L'Isletville	V	Min.	2,960.00
N.-Dame du Bonsecours de L'Islet	P	Min.	3,242.50
Saint Adalbert		Min.	3,412.50
Saint Aubert		Min.	3,665.00
Saint Cyrille de Lessard	P	Min.	3,295.00
Saint Damase de L'Islet		Min.	2,370.00
Saint Eugène	P	Min.	3,575.00
Sainte Félicité		Min.	2,027.50
St-Jean Port-Joli			30,726.65
Sainte Louise	P	Min.	2,450.00
Saint Marcel		Min.	2,485.00
Saint Omer		Min.	1,787.50
Saint Pamphile	VT	Min.	8,785.00
Sainte Perpétue		Min.	5,835.00
Saint Roch des Aulnaies		Min.	2,800.00
Tourville		Min.	3,382.50
TOTAL			\$ 84,834.15

(Aucune des paroisses du comté ne recevait de revenus de taxe de vente antérieurement)

Remise des certificats à l'Ecole de Métiers

Elèves finissants de 2e année Métiers, qui ont obtenu leur certificat avec **GRANDE DISTINCTION**:

MM. Jean-Claude Duchesneau, spécialisé en mécanique-ajustage Jules Beaudoin, spécialisé en électricité.

Ont obtenu leur certificat avec **DISTINCTION**:

MM. Robert Deladurantaye, spécialisé en électricité. Yvon Gamache, méc.-ajustage. Claude Laberge, électricité. Jean-Guy Langevin, électricité. Jean Morin, automobile. Clément Rivard, automobile. Raymond Messervier, électricité. André Coulombe, méc.-ajustage. Martin Létourneau, menuiserie. André Caron, automobile. Roger Giasson, méc.-ajustage. Adrien Ouellet, automobile. Richard Pelletier, soudure. Rosaire Asselin, soudure. Claude Prévost, électricité. Jacques Gamache, méc.-ajustage. J.-Claude Lévesque, automobile. René Lavoie, électricité.

Ont obtenu leur certificat avec **SUCCES**:

MM. Lionel Laflamme, spécialisé en méc.-ajustage. Arsène Mercier, menuiserie. Julien Gaudreau, automobile. Raynald Normand, automobile. Daniel Caron, méc.-ajustage. Charles Bernard, soudure. J.-Claude Dionne, soudure. Ghislain Duval, soudure. Claude Gagné, automobile. Gilles Hudon, menuiserie. Jean-Guy Caron, menuiserie. Marcel Laberge, menuiserie. Jacques Gagné, méc.-ajustage. Denis Martineau, électricité. Donald Caron, méc.-ajustage. Laurent Proulx, soudure. René Morneau, automobile. Denis Ouellet, automobile. Gaétan Gendron, menuiserie. André Pelletier, automobile. Richard Paquet, soudure. Lorenzo Dionne, automobile. Richard Gagnon, automobile.

ELEVES DE 2e ANNEE SPECIALISATION

Les élèves de 2e année de spécialisation dont les noms suivant ont obtenu leur certificat avec: **GRANDE DISTINCTION**:

MM. Jacques Ouellet, spécialisé en méc.-automobile.

DISTINCTION:

MM. André Rousseau, spécialisé en méc.-ajustage. Marcel Lamarre, méc.-automobile. Laurent Cloutier, méc.-ajustage.

SUCCES:

MM. Yves Bolduc, spécialisé en électricité. Pierre Martin, menuiserie. André Richard, méc.-automobile. P.-René Tremblay, méc.-automobile. Jean-Claude Ouellet, méc.-ajustage.

ELEVES DE 1ère SPECIALISATION

qui seront promus en 2ème Spécialisation:

MM. Michel Morneau, Réjean Auger, Jean-Marc Marquis, Raymond Gourgues, Jean Laberge, Claude Després, Jacques Fournier, Léo-Guy Pelletier, Martin Gaudreau, Léo Blais, Michel Ouellet, Jean-Marc Cloutier, J.-Luc Fournier.

PALMARES à l'Ecole de Métiers

1ère ANNEE METIERS

SECTION-A

Denis CARON: (méc.-automobile) — 1er prix d'excellence.
Robert BLAIS: (méc.-automobile) — 2e prix d'excellence.
Yves FORTIN: (soudure) — 3e prix d'excellence.

SECTION-B

Michel LORD: (méc.-ajustage) — 1er prix d'excellence.
Gabriel PICARD: (soudure) — 2e prix d'excellence.
Jacques MARIER: (menuiserie) 3e prix d'excellence.

SECTION-C

Gaston TALBOT: (soudure) — 1er prix d'excellence.
Blaise LEVESQUE: (menuiserie) — 2e prix d'excellence.
Clermont LAFLAMME: (automobile) — 3e prix d'excellence.

2e ANNEE METIERS

SECTION-A

J.-Claude DUCHESNEAU: (méc.-ajustage) — 1er prix d'excellence.
Jules BEAUDOIN: (électricité) 2e prix d'excellence.
Robert DELADURANTAYE: (électricité) — 3e prix d'excellence.

SECTION-B

Claude LABERGE: (électricité) 1er prix d'excellence.
Jean-Guy LANGEVIN: (électricité) — 2e prix d'excellence.
Jean MORIN: (automobile) — 3e prix d'excellence.

PREPARATOIRE

Denis BOUFFARD: 1er prix d'excellence.
Robert MORIN: 2e prix d'excellence.

Pèlerinage à St-Antoine de Padoue au Lac Bouchette

Dimanche le 12 juillet 1964, il y aura Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes et à St-Antoine au Lac Bouchette, Comté de Roberval. Pour tous renseignements prière de vous adresser à Mme Emile Blais, 25 rue St-Jacques, Montmagny, Tél.: 248-3392.

Denis BLAIS: 3e prix d'excellence.

1ère ANNEE SPECIALISATION
Michel MORNEAU: (électricité) 1er prix d'excellence.
Réjean AUGER: (méc.-ajustage) 2e prix d'excellence.

Jean-Marc MARQUIS: (électricité), 3e prix d'excellence.

2e ANNEE SPECIALISATION
Jacques OUELLET: (automobile), 1er prix d'excellence.
André ROUSSEAU: (méc.-ajustage), 2e prix d'excellence.
Marcel LAMARRE: (automobile), 3e prix d'excellence.

Unité Sanitaire

PRINCIPALES ACTIVITES

Mardi 7 juillet:

HOPITAL

Clinique de BCG

ST-PAUL

1½ hre: Clinique de bébés au village.

UNITE SANITAIRE

A.M.: Clinique dentaire

Mercredi 8 juillet:

STE-EUPHEMIE

1½ hre: Clinique de bébés.

N.-DAME DU ROSAIRE

2 hrs: Clinique de bébés.

Jeudi 9 juillet:

UNITE SANITAIRE

2 hrs à 4: Clinique de bébés.

A.M.: Clinique dentaire

Vendredi 10 juillet:

HOPITAL

Clinique de BCG

Dr Antonin Bélanger, m.h., Médecin-hygiéniste.

Comté de Montmagny		Revenu pour 1964-1965	
Berthier	P	Min.	\$ 2,247.50
Cap Saint-Ignace		Min.	6,727.50
Lac Frontière		Min.	1,222.50
Montmagny (\$172,273.35 en 63-64)	VT		189,500.68*
Montminy	CT	Min.	3,922.50
Notre-Dame du Rosaire		Min.	1,850.00
St-Antoine de l'Île aux Grues	P	Min.	910.00
Sainte Apolline de Patton	P	Min.	2,897.50
Sainte Euphémie sur Riv. du Sud		Min.	1,937.50
Saint Fabien de Panet	P	Min.	3,842.50
St-François de Sales Riv. du Sud	P	Min.	4,540.00
Saint Just de Bretonnières		Min.	2,712.50
Sainte Lucie de Beauregard		Min.	1,690.00
Saint Pierre de la Riv. du Sud	P	Min.	3,087.50
TOTAL (\$172,273.35 en 1963-64)			\$227,088.18

* A Noter que Montmagny comprend la Ville et la Paroisse dans la proportion respective de 85% et de 15% - Tenant compte de cette proportion, les chiffres fournis indiqueraient les montants suivants:

	1963-64	1964-65	Augmentation
Ville de Montmagny 85%	\$146,432.35	\$161,775.58	\$14,643.23
Municipalité St-Thomas 15%	25,841.00	28,425.10	2,584.10
TOTAL	\$172,273.35	\$189,500.68	\$17,227.33

On remarquera que lorsque le montant payable est précédé de l'abréviation "MIN" ceci indique que dans chacune de ces municipalités, le 2% perçu par la province pour cette municipalité est moindre que le montant minimum de \$2.50 par personne que recevra chacune de ces municipalités.

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT

Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny

POUR VOS PLACEMENTS D'ARGENT

Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU INC.

Valeurs de placement
ACTIONS — OBLIGATIONS — FONDS MUTUELS

18, rue Collin, Montmagny tél.: 248-2700
71, rue St-Pierre, Québec tél.: 692-0155

Carnets d'apprenti décernés à l'Ecole de Métiers

La Corporation des Electriciens de la Province de Québec reconnaît la scolarité de nos élèves de 2ème Métiers en Electricité. Cette scolarité correspond à un an et demi d'apprentissage dans ce métier. Il ne leur reste donc qu'une période de 2 ans

½ d'apprentissage à faire avant de devenir "compagnons".

Cette année, le carnet d'apprenti est décerné à: MM. Jules Beaudoin, Robert Deladurantaye, Claude Laberge, Jean-Guy Langevin, Raymond Messervier, Claude Prévost, René Lavoie, Denis Martineau.

le peuple

MONTMAGNY
hebdomadaire
publié
le jeudi

A la Rédaction:
Paul Gros d'Aillon
Réal Laberge
C.P. 128

HEBDO DU COMTE DE MONTMAGNY
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



par REAL LABERGE

ON EN PARLE
EN VILLE

Dans les cadres du Festival d'Été KLM, la troupe des Hurons de Max Gros-Louis présentera des spectacles de danses indiennes à l'Artisan Club Sportif de St-Jean Port-Joli du 3 au 5 juillet, ainsi que du 10 au 12 juillet. On sait que ce groupe a remporté un grand succès lors d'un récent voyage en France. Les représentations auront lieu à 9h.30, les vendredi et samedi soirs, et à 3h. et 9h.30, le dimanche.

□

A partir de dimanche prochain, les visiteurs seront admis à l'usine de filtration entre 2 et 5h. p.m. Les opérateurs du filtre seront à leur disposition pour les renseigner sur l'opération de l'usine, qui est située dans le 3e rang de Cap St-Ignace.

□

Nos plus sincères félicitations à Mlle Ghislaine Boulet fille de Mme Eddy Boulet, rue Lavergne, Montmagny, qui vient d'être couronnée reine du Festival d'Été KLM.

□

Un groupe de promoteurs d'un futur centre d'achats à Montmagny, dont M. Robert Bernier de Montmagny et MM. Archambault et McDermott de Montréal, a rencontré récemment le conseil de la Municipalité St-Thomas pour obtenir un permis de construction ainsi que les services municipaux sur un terrain réservé à cette fin en face du garage Dallaire, au nord de la route Trans-Canada.

□

Le projet prévoirait une construction d'environ 500 pieds par 75, pouvant loger 12 ou 13 magasins, disposés en profondeur du terrain. Sauf participation de quelques marchands locaux, la plupart des commerces envisagés proviendraient de l'extérieur.

□

L'unité mobile des Messagers de la Bible Catholique a quitté cette semaine la cour de l'ancien collège pour s'installer sur le terrain du garage B.P., en face de l'usine A. Bélanger Ltée. Pour obtenir les renseignements désirés, composez 248-3659, ou accordez-vous plutôt le loisir d'une rapide visite de l'unité elle-même.

□

Les règlements qu'adopteront conjointement la ville et la Municipalité St-Thomas pour ratifier l'entente verbale actuelle concernant le service de protection contre incendie, limiteraient cette protection aux secteurs ne dépassant pas cinq cents pieds de la plus proche borne-fontaine. La contribution des résidents de la municipalité proviendrait d'une taxe foncière spéciale basée sur une évaluation foncière ajustée à celle de la ville.

□

Quant aux propriétés de la municipalité situées en dehors des limites prévues, la municipalité St-Thomas les desservirait elle-même en se pourvoyant d'instincteur chimiques adéquats.

□

La température actuelle favorise les gripes répétées et persistantes. Le fait "détonne" aux sermons, pendant les messes, et à la vue de tous ces passants... le mouchoir au nez! Pas tellement rassurant pour les vacances prochaines, qui débutent le 10 chez Duplan et le 17 chez Bélanger, cette température qui, en quelques heures, passe du 90 au 45, du beau soleil aux averses torrentielles.

EDITORIAL

Aidons nos Caisses Populaires à nous mieux servir

Posséder une Caisse Populaire, c'est déjà pour une municipalité un grand privilège. En posséder une qui fonctionne au maximum de ses possibilités, c'est à la fois plus utile et plus rare.

A différentes reprises, récemment, le responsable des cours de la CSN sur le budget, M. André Laurin, a reproché à certaines Caisses de s'être embourgeoisées et il leur a demandé de retourner à l'esprit de leur fondateur. La situation à laquelle se réfère M. Laurin existe malheureusement dans un grand nombre de caisses populaires: le gérant ou les commissaires du crédit semblent plus empressés à accorder des prêts sur hypothèque qu'à multiplier les petits prêts sur reconnaissance de dettes. Combien avons-nous de ces caisses au Québec qui ont atteint le million d'actif et qui lésinent encore devant le moindre prêt sur reconnaissance de dettes?

Tout le monde comprendra que c'est infiniment plus simple pour l'administration de ces caisses de consentir à un médecin un prêt sur hypothèque de \$15,000 plutôt que de s'embarquer dans une dizaine de prêts à des petits salariés. Les enquêtes sont plus courtes, les garanties sont souvent meilleures et les maux de tête des commissaires du crédit coupés de moitié. Une telle organisation n'a de caisse populaire que le nom, car ce n'est plus une coopérative d'épargne et de crédit. Les reproches de M. Laurin à l'endroit de ces caisses frappent juste.

Heureusement, nos caisses locales semblent échapper d'emblée à ces remarques et l'analyse de leurs bilans le révèle. La Caisse Populaire St-Thomas, tout particulièrement, qui vogue allègrement vers son 2½ millions d'actif, vient de donner un coup de barre décisif en ce sens, en adoptant la politique de prêter dorénavant sur billets jusqu'à concurrence de \$500, sans endosseur et jusqu'à \$2,000 avec endos-

seur, affectant un budget de \$200,000 à ces fins.

D'autrepart, l'organisme affectera une part prépondérante de son budget au développement économique de notre région. Dans cette perspective, la Caisse financera la construction du magasin d'alimentation Co-op de Montmagny et réservera des argents pour faciliter la mise sur pied de chantiers coopératifs ainsi que l'opération de certaines petites entreprises locales.

Mais la Caisse doit ainsi s'engager au-delà de la limite de ses possibilités pour répondre favorablement à ces demandes d'emprunt plus effective; les épargnes qu'elle reçoit ne peuvent suffire à assurer la liquidité désirable. C'est pourquoi nos caisses se doivent, à brève échéance, d'organiser un front commun régional, qui permette aux caisses soumises à des pressions urgentes d'utiliser plus adéquatement les fonds plus stables de certaines autres caisses.

Le remède idéal cependant consisterait dans un effort général, de notre population pour augmenter le plus possible le capital social de nos caisses, qui constitue la partie la plus stable de leur liquidité. L'argent ainsi placé en capital social n'est ni perdu ni improductif. Souscrire \$100 en capital social, ce n'est pas le perdre: vous y avez accès en tout temps en cas de besoin. Et le rendement de 6% que vous en retirez vaut bien celui des meilleures obligations.

Par ailleurs, nos caisses en retireront cette possibilité de consentir à des décisions plus rapides et plus satisfaisantes pour les sociétaires en quête de prêts urgents, dont la liste s'allonge embarrassante depuis quelques années. Il repose sur nous tous de faciliter ainsi par des mises de capital social additionnelles, les opérations de nos caisses et leurs possibilités de rendre des services accrus et plus adéquats.

VACANCES...

— Fin juin. Enfin, les vacances, l'été, les voyages, le repos.

— Nos adolescents répètent les refrains à la mode: "C'est le temps des vacances" et "Nous, on est dans le vent".

— La grammaire souffre d'une expression comme celle-ci: "Nous ON EST". Les parents s'inquiètent, pas simplement à cause de cet accroc à la langue, mais devant le désir des jeunes de se griser pendant les vacances.

— Les mois d'été, pour la jeunesse surtout, risquent toujours d'être autre chose qu'une halte et qu'un repos bienfaisant pour le corps et l'esprit. L'enthousiasme se confond, chez certains, avec le vertige au-dessus du vide.

— Pour prévenir ce danger, remplissons, pendant les vacances, notre vie familiale d'occu-

pations saines, gaies, distrayantes, ou chacun trouvera son compte d'activités reposantes et enrichissantes.

— Oui, car en vacances il faut ralentir le rythme de la vie, il convient même de changer de décor, si nous le pouvons. Il ne faut absolument pas donner prise à l'inertie, à l'oisiveté, à la rêverie nébuleuse.

— Au fond, sans faire de préchi-prêcha, on doit affirmer qu'il n'y a pas de vacances pour l'âme.

— L'humanité d'ailleurs, n'a pas toujours connu de vacances estivales....

— D'accord, mais les générations qui nous ont précédés ne vivaient pas dans des agglomérations urbaines; les gens se reposaient de leur labeur quoti-

dien au beau milieu d'un cadre reposant, le soir venu.

— Si nous songeons aux anciens Canadiens, nous réalisons que leur vie d'habitants sur la ferme, ou d'ouvriers dans les villages, les maintenait près de la nature, si calme et si apaisante! Evidemment, autrefois, personne ne vivait la vie trépidante d'aujourd'hui.

—Autres temps, autres moeurs Les vacances sont donc devenues indispensables de nos jours pour guérir la fièvre de nos vies.

— Elles sont bien utiles, en tout cas, pour calmer les gens affolés par les affaires. Toutefois, ceux qui partent en congé doivent s'ancrer dans l'esprit que nulle part, en aucun temps, il n'y a de vacances pour l'âme humaine.

A ST-JEAN PORT-JOLI:

Manifestations d'envergure pour célébrer la St-Jean

La fête de St-Jean-Baptiste, patron des canadiens-français et également patron de St-Jean Port-Joli, a donné lieu, cette année à des manifestations multipliées et d'envergure dans cette attirante paroisse touristique, grâce à une bienveillante collaboration de plusieurs organismes locaux, soit la Société St-Jean-Baptiste, la Garde nouvellement formée, la Commission

touristique ainsi que la Jeune Chambre.

Débutant par une messe spéciale célébrée par Mgr Paul-Emile Deschênes, la journée s'est continuée par une première démonstration de la Garde Paroissiale, fondée par M. P.-E. Bourdeau. Parmi les nombreux dignitaires présents, on remarquait M. le maire M. Chamard, M. Jos. Chouinard, prés. de la S.S.J.B.,

le Frère Garceau des Clercs de St-Viateur, le Père Chamard, o. m. i., et M. Ed. Dionne, ancien marguillier.

A cette même occasion, les citoyens de St-Jean Port-Joli assistèrent à l'inauguration et à la bénédiction d'une oeuvre de J.-P. Bougault. Il s'agit de l'entrée du terrain de jeux du Domaine de Gaspé. L'ensemble de l'arche est fait de 2 plumes gigantesques. La base de l'une repose sur un livre ouvert: "Les Anciens Canadiens", et l'autre "Ma Paroisse". M. l'abbé Georges Pelletier procéda à la bénédiction et le ruban symbolique fut coupé par M. l'abbé Gérard Ouellet.

A la suite de cette cérémonie, la S.S.J.B. avait organisé sur le terrain de jeux du Domaine de Gaspé, un repas champêtre, auquel participèrent un grand nombre de citoyens.

C'est le soir de cette même journée que la Commission Touristique de St-Jean Port-Joli inaugura son nouveau théâtre d'été. Au programme: l'orchestre et les danseurs du Rocher de Québec. Le théâtre d'été porte le nom de "La Roche à Veillon", dont l'origine vient de l'un des deux phares, en face de la rivière Port-Joli.

Pour couronner la journée, un gigantesque feu d'artifice fut allumé en signe de joie et de patriotisme.

Bénédition et récital d'orgue à St-Pascal

Dimanche soir dernier, en l'église de St-Pascal de Kamouraska, Monsieur l'abbé Léon Desroismaisons, président diocésain de la Commission d'Art Sacré et organisateur de grande réputation, a béni le nouvel orgue de l'église paroissiale en présence de nombreux dignitaires que M. le Chanoine Robert Côté, curé, avait invités pour la circonstance.

On pouvait remarquer parmi les invités d'honneur: Son Excellence Monseigneur Jean-Marie Fortier, évêque-auxiliaire à Sainte-Anne, Messieurs les Députés Charles-Eugène Dionne et Gérard Dallaire ainsi que leurs épouses, Monsieur le Maire Amédée Duval, M. et Mme Ernest Ouellet, président de la Commission Scolaire locale, Messieurs les Marguilliers et leurs épouses, le Révérend Frère Directeur de l'Ecole Mgr Boucher, la Révérende Mère Provinciale des Da-

mes de la Congrégation, accompagnée de la Révérende Mère Supérieure à l'Institut Chanoine Beaudet et de la Révérende Mère Directrice à l'Ecole Marguerite Bourgeois.

De nombreux membres du clergé parmi lesquels figuraient Mgr Charles Frève, Mgr Charles-Henri Lévesque, M. le Chanoine Charles-Eugène Raymond, Messieurs les curés des paroisses de Kamouraska, Saint-Denis, Sainte-Hélène et Saint-Germain sont aussi venus assister à la bénédiction et entendre ce premier Récital, donné par M. l'abbé Antoine Bouchard, organiste et professeur d'orgue au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière, professeur d'orgue également à la Faculté de musique de l'Université Laval.

L'orgue de Saint-Pascal, le premier orgue à trois claviers entièrement mécanique, produit par la célèbre Maison Casavant de Saint-Yacinthe, en plus d'offrir à l'oeil un instrument d'une rare beauté, offre surtout à l'organiste des possibilités et des ressources pour interpréter les plus belles pièces d'orgue classiques dans la plus pure tradition des Bach, Couperin, Purcell et les autres maîtres de l'époque. Certains jeux ont également été ajoutés afin de permettre l'interprétation des chefs-d'oeuvres de l'époque romantique et des autres pièces qui ont assez de valeur artistique pour entrer au répertoire de nos meilleurs organistes contemporains.

Le récital de dimanche soir dernier, à Saint-Pascal de Kamouraska, a été véritablement un délice pour toutes les personnes présentes, depuis les généreux paroissiens dont le plus grand désir est de prier sur de "la beauté" jusqu'aux plus avertis des mélomanes qui n'ont pas manqué d'apprécier le parfait équilibre des jeux du Grand Orgue, qui font, avec ceux du Positif et du Récital des mixtures d'une exceptionnelle sonorité.

Monsieur le Chanoine Robert Côté, curé de Saint-Pascal, Messieurs les Marguilliers et tous les paroissiens méritent d'être chaleureusement félicités pour avoir doté leur paroisse d'un instrument digne du meilleur goût artistique et digne surtout de leur grande piété, puisque cet orgue devient pour eux tous "facteur d'unité de la louange du peuple chrétien, en unissant les voix dans le chant et les coeurs dans la méditation".

Comparution pour vol avec effraction perpétré à St-Jean

En rapport avec un vol avec effraction de \$1,500 perpétré le 23 juin dernier à St-Jean Port-Joli, chez M. Albert Labelle, quatre individus de Montréal, Guy Chartrand, André Scott, Marcel Dion et Marcel Bernier comparaissent cette semaine devant le juge Jean-Paul Bérubé, au Palais de Justice de Montmagny.

Plaidant coupables à l'accusation de vol avec effraction de \$1,500 chez M. Albert Labelle, deux des inculqués, déjà pourvus de dossiers judiciaires, ont opté pour un procès expéditif et immédiat, à quoi s'est objecté le procureur de la Couronne, Me Yvon Mercier, qui a demandé de reporter leur comparution après

les témoignages des deux autres prévenus.

Après avoir plaidé non coupables, les deux autres prévenus ont été renvoyés à leur procès, sans obtenir de cautionnement, du fait qu'une vague de vols avec effraction sévirait actuellement dans la région et que la Sûreté provinciale connaîtrait beaucoup de difficultés à les résoudre et à leur mettre un terme.



FAITES DE VOTRE RÉUNION
UNE MONDANITE
EN OFFRANT LES
BISCUITS À THÉ

BIEN MEILLEUR
BISCUITS
MONTMAGNY INC.
Montmagny Québec
EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER

TEST DES CHOSES VUES
Où se trouve cet endroit?

Un jeu de Murin Co.
Indice - C'EST DANS CETTE VILLE QUE S'EXERCE SUR UN CANAL D'ONTARIO LA PLUS FORTE ACTION HYDRAULIQUE AU MONDE.
Réponse -
PETERBOROUGH, ONTARIO!
Bons yeux, bonne mémoire!
Prenez toujours soin de vos yeux.



Privilégiée de l'Amour

L'amour n'est pas UN des chemins qui s'offrent à nous. Il est LE chemin, celui que Jésus nous a montré. Il y a parfois des fleurs sur la route, des joies, mais il s'y trouve aussi des ronces, des souffrances; aimer c'est se donner, c'est semer son âme à pleines mains dans les joies comme dans les peines.

Marie de l'Incarnation sut donner ses rêves, ses désirs, ses soifs de vérité, ses élans vers le ciel. Elle s'est donnée aux siens, elle a dit "oui" au Coeur de Jésus, elle en a récolté des joies profondes et sublimes.

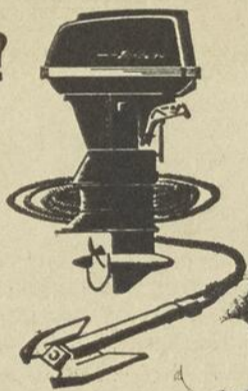
Imaginons quelque peu la place qu'elle occupe au ciel en qualité d'épouse mystique qui sut tellement plaire à son divin Epoux. Elle est vraiment la privilégiée de l'Amour.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

Vous voulez naviguer?

Négociez un prêt spécial HFC

Un achat important s'effectue avantageusement, argent en main. Vous pouvez vous adresser à l'établissement de votre choix... saisir les meilleures aubaines. Obtenez l'argent nécessaire de HFC. Empruntez en toute confiance—remboursez commodément. Appelez-nous bientôt.



Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	24 mois	18 mois
\$100	\$3.00	\$3.73	\$4.62	\$6.12
500	15.00	18.65	23.06	30.60
750	22.50	27.98	34.59	45.90
1000	30.00	37.31	46.12	61.20
1600	48.00	58.81	73.68	97.92
2200	66.00	81.22	101.24	134.64
2500	75.00	91.52	114.05	151.50

RENSEIGNEZ-VOUS SUR L'ASSURANCE-VIE-CRÉDIT AUX TAUX RÉDUITS DE GROUPE

Les paiements ci-dessus, comprennent capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY

13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620
(au-dessus du Magasin Légaré)

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

Civis de Naissances

MONTMAGNY

Le 9 juin a été baptisé Joseph, Gilles, Etienne, fils de M. et Mme Jacques Poirier. Parrain et marraine M. Gilles Têtu, Mlle Noël-la Barde, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Albert Barde, grand-mère de l'enfant.

Le 13 juin a été baptisée Marie, Claire, France, fille de M. et Mme Louis-Albert Couillard, née Gertrude St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Fernand Martineau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Ginette St-Pierre, cousine de l'enfant.

Le 14 juin a été baptisée Marie, Doris, Marie-Andrée, fille de M. et Mme Jean-Louis Labonté, née Micheline Fournier. Parrain et marraine M. André Fournier, Mlle Doris Fournier, tante de l'enfant.

Le 14 juin a été baptisé Joseph, Daniel, fils de M. et Mme Rénaud Dion, née Rita Lemieux. Parrain et marraine M. et Mme Ernest Dion, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Denise Lemieux, tante de l'enfant.

ST-FABIEN DE PANET

Le 8 juin a été baptisé Joseph Mario, fils de M. et Mme Antonio Chabot, née Thérèse Pelletier. Parrain et marraine M. et Mme Lauréat Lemelin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Claris Chabot, soeur de l'enfant.

Le 14 juin a été baptisé Joseph, Laval, fils de M. et Mme Rosario Bélanger, née Bernadet-

te Dubé. Parrain et marraine M. et Mme Joachim Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Louise Dubé, cousine de l'enfant.

ARMAGH

Le 13 juin a été baptisé Joseph, Gérard, Erick, fils de M. et Mme Léo Noël, née Yvette Bolduc. Parrain et marraine M. et Mme Gérard Bolduc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Charles Bégin, tante de l'enfant.

ST-PAUL

Le 14 juin a été baptisé Joseph, Pierre, fils de M. et Mme Yvan Bruneau, née Micheline Pouliot. Parrain et marraine M. et Mme Ed. Bruneau, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Francine Dion, cousine de l'enfant.

ST-ADALBERT

Le 16 juin a été baptisée Caroline, fille de M. et Mme Gaston Bourgault. Parrain et marraine M. et Mme Camille Caron, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Gaston Bourgault, mère de l'enfant.

STE-PERPETUE

Le 19 juin est née Martine, fille de M. et Mme Alphonse Lizotte. Parrain et marraine M. et Mme Irénée Bernier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Charles Bélanger, cousine.

ST-PAMPHILE

Le 20 juin est né Gino, fils de M. et Mme Vital Guillemette.

Parrain et marraine M. Clermont Fortin, Mme Paul-Emile Fortin, oncle et grand-maman de l'enfant.

ST-PIERRE

Le 21 juin a été baptisée Marie, Françoise, Diane, fille de M. et Mme Antoni Leconte, née Pauline Lamonde. Parrain et marraine M. et Mme Victor Caron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Liliane Leconte, soeur de l'enfant.

ST-MARCEL

Le 21 juin a été baptisée Marie, Clémence, fille de M. et Mme Léonard Bélanger, née Rita Morin. Parrain et marraine M. et Mme Henri Morin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Francine Bélanger, soeur de l'enfant.

ST-CYRILLE

Le 21 juin a été baptisée Marie, Cécile, Diane, fille de M. et Mme Gilles Coulombe, née Jacqueline Pelletier. Parrain et marraine M. et Mme Roland Pelletier, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mlle Yvette Pelletier, tante de l'enfant.

ST-EUGENE

Le 28 juin a été baptisé Joseph, Pierre, fils de M. et Mme Alcide Thibault, née Janette Jean. Parrain et marraine M. et Mme Réal Thibault, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Blanche Thibault, tante de l'enfant.

CARTES D'AFFAIRES

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond K'rouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

"ON NOUS ECRIT"

Un maniaque

Notre cher premier ministre Jean Lesage est devenu maniaque des taxes et des piastres. Il a désappointé toute la population par son dernier budget. Tous et chacun pensaient que c'était fini des taxes; mais non, sa manie de taxer a été plus forte que son vouloir et sa générosité. Trois nouvelles taxes et surtout une qui frappe la classe des villageois et des campagnards; c'est celle de la vente portée à 6%. M. Lesage a eu bien soin de ne pas nous dire que cette taxe allait directement à la Province et que les municipalités en seront privées. Cependant notre premier ministre prétend que ce sera avantageux pour le milieu rural. M. Daniel Johnson croit que M. Lesage fait de la magie noire ou rouge. "Par quel miracle et par quel tour de magie noire ou rouge, ou par quelle affreuse dérision, le premier ministre peut-il prétendre que ce système avantagera surtout le milieu rural. M. Lesage agit à l'égard des municipalités et des commissions scolaires comme il agissait à Ottawa à l'égard des provinces".

Comme membre du gouvernement fédéral, c'est ce même premier ministre qui travaillait à enlever aux provinces leurs sources de revenus pour les remplacer par des subsides. Le premier ministre de notre belle Province a enlevé d'abord la taxe d'éducation aux commissions scolai-

res pour les remplacer par des subventions insuffisantes et là encore ce sont les régions rurales qui ont payé le plus. Voici qu'il fait la même chose pour les municipalités. Il retient leur

(Suite à la page 7)

ANDRE ASSELIN

Arpenteur-Géomètre
Bureau à Montmagny au
Manoir des Erables,
le mardi, de 2 à 5 h. p.m.
Tél.: 248-0100
Bureau à Lévis:
60, Côte du Passage
Tél.: 837-8250
(charge renversée)

Me Guy BERTRAND

B.A., LL.L.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
Rés. Québec - Tél.: 681-3845

Téléphone: 248-1072
Robert DAVELUY,
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

YVES PARE

Architecte
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -
Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE
FUNERAILLES
Ambulance et corbillard
CADILLAC
SERVICE JOUR ET NUIT
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

Laurent Normand

Directeur de Funérailles
SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.
26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires
d'automobiles.
• Distributeur Good Year.
500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL
Bureau à Montmagny
Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt
Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Mercier & Carrier

AVOCATS-PROCUREURS
63, de la Gare
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR
Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.
Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —
60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183
Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.
AVOCAT
34, rue de la Gare
Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE
Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096
32, rue St-Thomas
Montmagny

107, 5ième Avenue
LA POCATIERE

TEL.: 148

MARCEL P. DUPUIS

INGENIEUR-CONSEIL
Charpentes: Bois - Acier - Béton
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
1057 Ave. des Erables
QUEBEC 6
TEL.: 523-5023

Jean-Paul CLOUTIER

B.A.
Licencié en
Sciences commerciales

Maurice CLOUTIER

B.A., LL.L.
Notaire

Gaston CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire
Saint-Paul de Montminy
Cté de Montmagny, — P. Qué.



André CAILLOUX et l'art d'être grand-père

Marc HAMELIN

"Généreux, exigeant, farouche, tranquille et doux... Un artiste, un poète, un têtù, un caillou... Un garçon qui s'est amené de France au Canada et qui, en un rien de temps, a su convaincre... André Cailloux, l'ouvert et le fermé... André Cailloux, l'inquiet, le tourmenté, l'aimant et le sage... André Cailloux, mon ami"

Ainsi s'exprime le poète Guy Mauffette dans la préface de *Fredons et couplets*, premier recueil de l'ami Cailloux.

"Heureux qui comme Ulysse..."

C'est en 1951, sur l'invitation du Père Emile Legault, qu'André Cailloux arrive au Canada. L'ex-membre des Compagnons de la musique, ancêtres des Compagnons de la chanson, est aujourd'hui devenu le fidèle compagnon de milliers de jeunes téléspectateurs avides de belles histoires, si finement racontées par ce comédien qui rêve de pouvoir être un troubadour dans la vie.

Si, des années durant, grand-père Cailloux a su captiver l'attention des tout-petits en les invitant à son GRENIER AUX IMAGES qui allait bientôt devenir LE MOULIN AUX IMAGES, il est facile de prédire à André Cailloux le même succès avec la création de son nouveau personnage de la série ULYSSE et OSCAR, télévisée à 5 heures chaque jour à l'exception du jeudi.

—Qui sont Ulysse et Oscar?

—Ce sont deux personnages imaginés par ma femme. Ulysse Laviolette est un explorateur qui connaît la planète du pôle à l'équateur; notre homme a momentanément délaissé l'idée des voyages pour se pencher sur le cas d'un pauvre lion que le mauvais sort a réduit à la taille d'une marionnette. Robert Rivard prête sa voix à ce lion assez exceptionnel et j'interprète le rôle d'Ulysse. Depuis peu, un troisième personnage a fait son apparition: il s'agit d'Hortence, une souris bien vivante qui ne manque pas de surveiller constamment son ami Oscar pour l'empêcher de faire trop de bêtises.

—Il vous arrive de jouer autre chose que des rôles de composition?

—Oui, assez souvent. C'est ainsi, qu'à l'automne, j'incarnerai le personnage de don Cristobal de la Reine morte de Montherlant; je participerai également à un autre téléthéâtre qui sera présenté dans quelques mois, *les Petits Bourgeois* de Gorki.

—Croyez-vous pouvoir vous offrir quelques jours de vacances?

—Comme nous avons déjà terminé l'enregistrement complet de la série ULYSSE ET OSCAR, je partirai pour l'Europe dans quelques jours avec la troupe du Rideau Vert. Faire du théâtre et à Paris par surcroît, n'est-ce pas là les plus belles vacances pour un comédien?

Jouer au comédien et non à l'acteur

Depuis un an déjà, André Cailloux a ajouté une corde à son arc. Non satisfait d'exercer ses talents de comédien, de musicien, d'écrivain et de prestigiateur, il

s'est imposé la tâche d'enseigner aux enfants de deux à quatorze ans.

—Comment concevez-vous votre rôle de professeur?

—J'essaie d'apprendre aux jeunes à jouer au comédien et non à l'acteur. Ils doivent pouvoir se mettre au diapason des personnages qu'ils auront à incarner; je leur enseigne à se décontracter, à respirer convenablement, à poser leur voix.

—Quel conseil donneriez-vous à un jeune comédien?

—De ne jamais imiter son professeur, mais de se forger sa propre personnalité.

Il n'y a pas de doute qu'André Cailloux tient ce conseil d'un de ses anciens professeurs, et que, depuis, il le prêche par l'exemple.

On nous écrit...

(Suite de la page 6)

source de revenus sous prétexte de leur donner des subsides; c'est sa façon à lui d'augmenter l'autonomie et dans sa manière de faire, augmenter toujours les taxes. Voilà les cadeaux que M. Lesage nous donne en sa troisième année de son règne néfaste pour tous.

D'après M. Johnson: "Préparez-vous à sortir vos piastres si vous voulez garder le régime actuel et préparez-vous à sortir les gaspilleux si vous voulez garder vos piastres". Sous le régime actuel les pauvres deviennent plus pauvres et les riches deviennent plus riches; il n'y a pas de milieu. N'oubliez pas que cette fameuse taxe de vente augmentée de 6% et retenue par le provincial, s'applique aux comptes d'électricité et de téléphone, ce que M. Lesage s'est bien gardé de nous dire. Notre grand argentier est devenu maître-jongleur avec les taxes et les piastres.

Cependant, si ce n'est pas trop le déranger, il pourrait de temps en temps s'occuper des ETERNELS OUBLIES, c'est-à-dire les CULTIVATEURS et les CHOMEURS de sa belle Province; je dirais surtout les CHOMEURS AGES qui en ont tant besoin, étant hors du marché du travail.

A propos, un de ceux-là m'a montré une lettre venant du "bien-être social" de sa ville lui disant qu'en juin il n'aurait plus d'assistance-chômage car les emplois seraient très nombreux et qu'il n'y aurait plus de chômage....

Encore une autre magie rouge de notre bon premier ministre; M. Lesage prendrait-il des vessies pour des lanternes; j'ai hâte de voir sa déconfiture! Un matin a dit dernièrement que la caisse électorale libérale provinciale, donc celle de M. Lesage, devait se renflouer de "62 millions", ce qui fut cause de la hausse sur l'alcool à 10% et de la troisième taxe sur le pari mutuel! Que répondra M. Lesage?

L. Sylvestre,
Trois-Rivières.

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE, Bicyclette de marque C.C.M., 28", couleurs: rouge et blanc. Usage: 2 mois seulement. Prix: \$35. S'adresser au téléphone 248-2562. 2-7-1fsP.

CAROSSE A VENDRE, en parfaite condition, à très bas prix. S'adresser à: Tél.: 248-3389. L.P.

A VENDRE, terrains pour chalets; s'adresser à Roger Chabot, Tél.: 248-1164. J.N.O.

TERRE A VENDRE, située Rang de la Mine, St-Fabien-de-Panet; la résidence peut être vendue séparément pour chalet; s'adresser à M. Hector Nadeau, St-Fabien, Tél.: 3-4381. 18-6-3fsP.

MAISON A VENDRE, sur la grand-route, dans le village de St-Fabien. Convientrait pour commerce. S'adresser à M. Hector Nadeau, St-Fabien, Tél.: 3-4381. 18-6-3fsP.

PIECES D'OR - Acheterais pièces d'Or de tous les pays. Très bon prix. S'adresser à Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

ATTENTION!!! chambre et pension dans le centre de la ville, 4 avenue May, Tél.: 248-0897. L.P.

A VENDRE, saxophone Tenor, en bonne condition, de marque Martin. Très bas prix. S'adresser à 248-5564. L.P.

A LOUER, outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité. Les Appareils Domestiques Enr., 127, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

HATEZ-VOUS DE VOUS CHOISIR UN BON TERRITOIRE DANS MONTMAGNY. JITO offre 45% commission - 225 produits garantis - 3 spéciaux chaque mois avec produits gratuits - revenus intéressants. Opportunité à ne pas manquer. JITO, Dépt. 8, 5130 St-Hubert, Montréal.

MAISON A VENDRE située dans le comté de L'Islet, à St-Eugène, maison de 3 logements tout près de l'Eglise, versements faciles. S'adresser à 248-0347. 24-4-J.N.O.

Argent à Prêter

Besoin d'argent en première et deuxième hypothèque, voir: André Paradis, rue Collin, Montmagny - Tél.: 248-0459. 11-6-4fs.

LOGEMENT A LOUER, 2e Rue, face à la Coopérative agricole. Logement de 4 pièces. Pour renseignements, s'adresser à Jos. Mercier, 2e Rue, Montmagny. 2-7-3fsP.

MAISON A VENDRE, avec grand terrain, située à proximité des églises. S'adresser à Tél.: 248-3594. 1-7-3fs

TERRAINS A VENDRE, Avenue du Quai, Avenue C. de Beaumont, Rue du Peuple. S'adresser à: Hébert & Dolan, notaires, 86, rue de la Gare, Tél.: 248-1202. 1-7-3fs.

MAISON A LOUER, à mi-chemin entre Montmagny et village de Cap St-Ignace, à proximité de route Trans-Canada. S'adresser à Tél.: 248-2700. 18-6-3fs

A VENDRE, chaises de parterre; confection très solide; en languettes de bois; directement du producteur; spécial: \$6.00; s'adresser à Tél.: 248-1281. L.P.

CHAMBRES A LOUER, situées dans le centre de la ville à 9, Ste-Marie, avec entrée indépendante. S'adresser à: Tél.: 248-2096. L.P.

AUTO A VENDRE de marque Pontiac 1957, bleu et blanc, 6 cylindres, transmission ordinaire; en parfaite condition. S'adresser à: 248-1710. L.P.

MACHINISTE à votre service pour réparations générales, fabrication de matrices (dies) et outils de précision. S'adresser à: Laberge Machine Shop Enr., Tél.: 132, St-Jean Port-Joli. L.P.

TERRAINS POUR CHALETS A VENDRE, près du fleuve, à 4 milles à l'ouest de Montmagny; s'adresser à Tél.: 248-2440. J.N.O.

CARABINE A VENDRE de marque "Savage" de calibre "22", organisée pour le tir à la cible, les mires s'enlèvent pour la chasse et se replacent sans être de nouveau réajustées, à vendre, à prix d'aubaine. S'adresser à: Maurice Blais, 6 rue St-Louis, Montmagny - Tél.: 248-1710. L.P.

VENDEURS DE CARRIERE demandés par compagnie internationale établie depuis un siècle au Canada. Nous offrons au début un contrat d'une année comportant une rémunération de base généreuse et les avantages d'assurance-groupe habituels. Les candidats devront avoir les qualités suivantes: bonne réputation et présentation, au moins une 8ème année, marié, bilinguisme utile mais non essentiel. Adressez demande écrite à Fred W. Brown, Suite 404, 376 du Roi, Québec, P.Q. 11-6-4fs.

MAISON A LOUER, située à 7, de l'Eglise. Pour renseignements, Tél.: 248-0407. 2-7-3fsP.

VIEILLES MONNAIES - Acheterais ou échangerais vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

A VENDRE portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po. Appareils Domestiques Enr. Tél.: 248-1424 - Montmagny 127, rue St-Jean-Baptiste J.N.O.

A VENDRE articles en parfaite condition et à prix d'aubaine: 1 lavabo avec cuve en fonte émaillée; 1 fournaise à l'huile émaillée blanc (auxiliaire Bélanger). S'adresser Tél.: 248-0807. L.P.

LOGEMENT A LOUER, situé face à l'église St-Mathieu, sur la rue St-Ignace; 3 appartements, plus chambre de bain; chauffé à l'eau chaude; s'adresser à Tél.: 248-2440. J.N.O.

Pour des résultats rapides
Utilisez ce coupon.

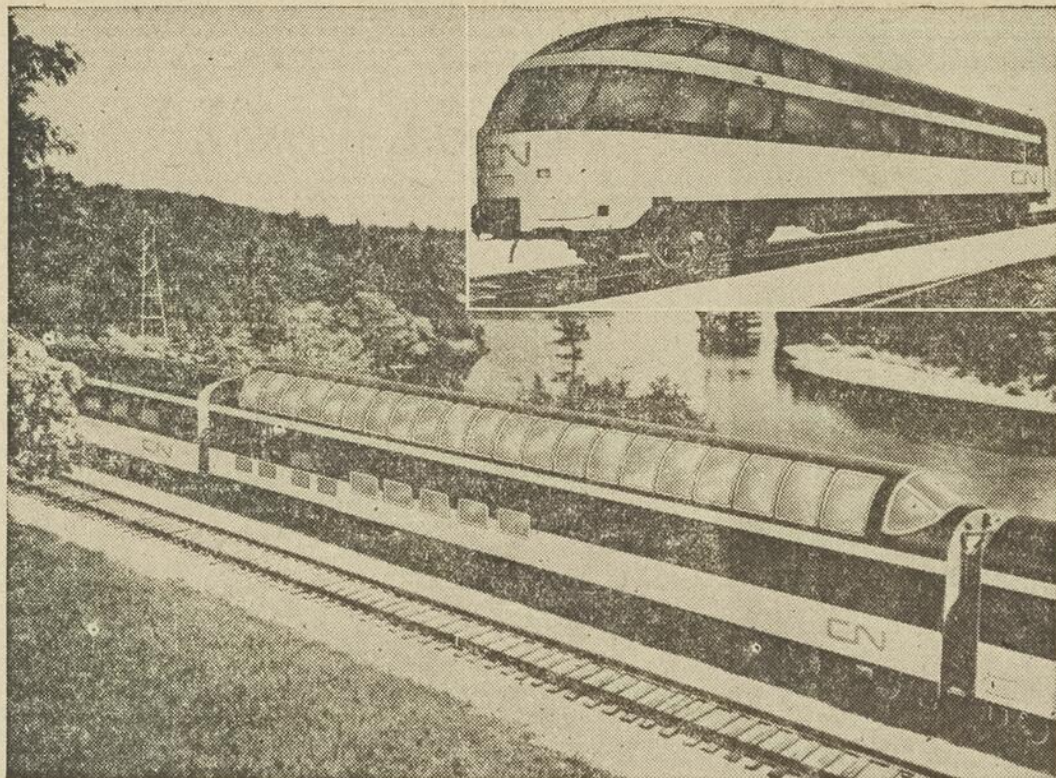
BON de Commande pour ANNONCES CLASSEES du journal

"Le Peuple"

C.P. 428
Montmagny, P.Q.

Ecrivez votre annonce ci-dessous

Prix:
5¢ par mot;
minimum: \$1.00
Répétitions
Réduction: 50%;
minimum: \$0.50



Des voitures de voyageurs SCENERAMIC, à dôme de verre, feront bientôt partie des trains transcontinentaux jumeaux du Canadien National, le Super Continental et le Panorama, quand ils traverseront les montagnes Rocheuses. Ces voitures à deux étages seront, au Canada, les premières qui posséderont un dôme de verre s'étendant sur toute leur longueur. Elles auront 68 sièges et, à l'étage inférieur, un lounge. Les nouvelles voitures-lits SKYVIEW du CN, dotées d'un lounge à toiture vitrée, situé à l'arrière, seront mises en service vers la fin de l'automne prochain et feront partie de l'Océan Limité et du Scotian, trains de voyageurs circulant entre Montréal et Halifax.

Acceptation finale...

(Suite de la page 1)

du fait que la consommation d'eau en hiver est beaucoup plus forte qu'aux autres saisons parce que les gens laissent couler l'eau continuellement pour éviter le "gelage" de leurs conduits d'aqueduc. Par ailleurs, nous sommes forcés d'engager des gardiens, parce que la construction est fortement vitrée et qu'il serait fort dangereux de laisser

l'établissement ouvert aux vandales, aux voleurs et aux malfaiteurs. Tout ça augmente l'opération. Pour réduire le coût des ingrédients, on nous suggère un nouveau produit assez peu dispendieux qui éviterait un surplus de "chaulage" dont se plaignent certaines personnes.

A la question du président de la Ligue des Citoyens, M. Ernest Ringuet, et d'un autre contribua-

ble, M. Weemass, qui se sont informés si le rendement du filtre répondait efficacement aux standards établis préalablement dans les clauses du contrat d'installation, le maire a répondu qu'il étudierait plus attentivement le contrat concerné, qu'il n'avait eu jusqu'ici le temps de parcourir qu'assez rapidement.

L'acceptation finale du filtre fut enfin autorisée, immédiatement, malgré certaines réticences de quelques échevins et contribuables, qui auraient préféré une attente plus longue et des précisions plus probantes sur le réel rendement du filtre.

Vives réactions...

(suite de la page 1)

ainsi que des opérations additionnelles coûteuses qui inciteraient certains abonnés à juger plus rentable de s'équiper d'un puit personnel.

A ces interventions, le maire M. Adrien Collin a répondu que principalement en hiver, il s'avérait que la consommation d'eau semblait beaucoup trop forte et qu'il fallait en restreindre le débit de façon radicale; qu'il lui semblait qu'une seule solution puisse vraiment amener les abonnés à aménager l'eau: celle de l'installation de compteurs, qui permettra de charger chacun suivant des normes de justice et qui ne signifie nullement une augmentation automatique des tarifs.

Au contraire, le maire a insisté sur ce point que l'installation des compteurs pourrait résulter en une réduction du taux d'eau du fait que les abonnés seront portés à réduire leur consommation. "Ce n'est plus comme avant, d'ajouter le maire. Antérieurement, l'eau pouvait couler à profusion sans coûter plus cher. Maintenant, tout l'eau que nous consommons doit être traité, doit passer par le filtre. Plus nous en consommons, plus l'opération du filtre coûte cher, plus il faut employer d'ingrédients. C'est précisément ce fait que l'eau coûte maintenant quelque chose, qui nous a décidé à installer des compteurs. L'usine de filtration coûte très cher, et qui va payer? C'est le consommateur.

Par les compteurs, on peut réduire l'opération du filtre de 25 à 30%. Il n'est nullement question d'un manque d'eau; il y en a en abondance; c'est seulement le fait qu'elle coûte cher maintenant qui nécessite d'en répartir justement le coût entre les consommateurs, suivant la consommation qu'ils feront, et seuls les compteurs peuvent donner cette juste répartition".

Ghislaine 1ère...

(suite de la page 1)

Fille de Mme Eddy Boulet, rue Lavergne, Montmagny, Ghislaine 1ère méritait grandement le titre convoité par le travail et les efforts déployés conjointement avec son intendant, qui lui avaient permis d'accumuler dix capsules alors que les deux autres aspirantes n'en avaient obtenu respectivement que quatre et une.

Le couronnement a été précédé de danses en plein air aux accords de l'orchestre "Les Vagabonds" de Montmagny. La soirée fut d'ailleurs magnifiquement clôturée d'un gigantesque feu d'artifice. Se déclarant extrêmement satisfait de cette manifestation, le président du Festival KLM, M. Germain Verreault de St-Jean Port-Joli a invité la population à continuer de participer ainsi avec enthousiasme aux activités du festival d'été et a transmis les hommages de tous à la nouvelle reine de la région.

Ouverture officielle...

(Suite de la page 1)

duira à l'Hôtel-de-Ville pour y rencontrer les autorités municipales.

De retour au terrain central vers 2h.15, le programme de la journée se continuera par la présentation des moniteurs et monitrices, de courtes allocutions des invités officiels, la levée du drapeau, l'exposé du programme des activités du Terrain ainsi que d'un bain mixte pour tous les enfants.

L'inscription:

L'inscription des enfants au Terrain de Jeux se fera cependant dès vendredi, le 3 juillet, au terrain central de l'école Beaubien, entre 1h.30 et 3h.30 p.m.

Les dix-sept moniteurs et monitrices affectés au Terrain, qui profiteront de la circonstance ont tous suivi à Rivière-du-Loup des cours spéciaux à cette fin, pour prendre un premier contact avec les enfants qu'ils auront à recréer sainement et avec sécurité pendant les six semaines qu'opérera le Terrain.

Les activités:

L'équipe des moniteurs et monitrices sera répartie entre les comités suivants:

- Bricolage, sous la responsabilité de Pauline Montminy, aidée de Jean-Guy Montminy et de Claudette Casault.
 - Athlétisme, Jacques Aubé, responsable, aidé de Richard Vézina, Denise Tremblay et Eliane Leclerc.
 - Activités culturelles: Denis Boulet et Suzanne Caron.
 - Cinéma: Jocelyne Caron et Jean-Marc Montminy.
 - Autres sports: Denis Boulet, responsable, aidé de Denis Martin, Denise Asselin et Rollande Lacombe.
- Alain Côté et Clément Gaudreau chevaucheront entre ces divers comités.

Comme thème de la saison, le Terrain de Jeux a adopté celui de "Pinocchio et Colombine partent à l'aventure". Au programme des activités spéciales, mentionnons une séance de la "Poule aux oeufs d'Or", l'élection de Pinocchio et de Colombine, un souper champêtre, deux séances de Variétés, dont l'une à l'intention du public en général, des concours d'amateurs et de chapeaux, la tenue d'une Olympiade, diverses excursions ainsi que des séances de films.

Innovation:

A la suite d'une entente avec le Ciné-Club Beaubien, il semble assuré que le terrain pourra présenter chaque semaine aux enfants un film de bon choix.

Par ailleurs, des pourparlers sont commencés avec d'autres terrains de jeux de la région en vue de compétitions sportives régionales. On souligne enfin que deux ou trois fois par semaine, les enfants du terrain pourront participer à des excursions en bicyclette organisées par le club de cyclotourisme local.

Quatre terrains en opération:

Comme par l'année passée, les enfants seront répartis entre quatre terrains pour les activités de l'avant-midi.

Terrain central: cours de l'école Beaubien: Richard Vézina, responsable.

Ecole St-Pie X: Jacques Aubé, responsable.

Ecole St-Thomas: Suzanne Caron, responsable.

Mot d'ordre:

En accord avec le mot d'ordre du Terrain de Jeux: "Venons nombreux au Terrain de Jeux — Plus de monde, plus de plaisir!" les parents sont instamment invités à venir rencontrer les moniteurs et à encourager leurs enfants à fréquenter quotidiennement les terrains.

"qui mange bien se porte bien"

La bonne cuisine de chez nous commence avec la farine tout usage pré-tamisée.



nous avons entendu dire

• Que les curieux amassés autour de l'énorme remorque renversée sur l'accotement de la Transcanada à proximité du garage coopératif Irving, jeudi matin, ne manifestaient aucun enthousiasme à la proposition impromptue d'empiler les milliers de pieds de planches parsemées dans le clôt avoisinant.

• Que les Lacordaire et Jeanne d'Arc St-Thomas vous conviaient à un pique-nique familial, dimanche, le 5 juillet. Le rendez-vous aura lieu à la Salle d'Accueil, à 11 h. a.m.; ceux qui ne disposeront pas de leur propre voiture seront conduits sur les lieux du pique-nique, le Manoir Vincelotte de l'Anse-à-Gilles, pour la modique somme de 75¢. En cas de température inclemente, remise à une date ultérieure.

• Que la nécessité de laisser couler les chantepieures en hiver pour éviter le "gelage" des conduits d'aqueduc constituait le principal facteur de la forte hausse de consommation constatée pendant cette période.

• Que la ville réaménagerait son système dans les secteurs où le "gelage" est fréquent de façon à ne pas rejeter sur ses abonnés le gaspillage d'eau qui résultait de cette nécessité, quand les compteurs d'eau seront installés dans toutes les résidences.

• Que les frais d'opérations de l'usine de filtration dépasseraient de beaucoup les estimés anticipés. Pour réduire ces frais au minimum, une invitation est lancée à tout l'eau desservie par l'aqueduc doit être traitée et que plus il en coule, plus ça coûte cher, contrairement aux années antérieures, où le débit alimenté par les réservoirs ne signifiait aucun déboursé additionnel.

• Qu'un de nos concitoyens, M. Pierre Poulin, fils de M. J.-J. Poulin, s'est distingué lors des examens en Sécurité Aquatique de la Croix-Rouge, en obtenant le brevet d'Instructeur qui permet de surveiller les bains publics, de donner des cours de natation et de sécurité aquatique. M. Poulin est étudiant en philosophie au collège de Ste-Anne.

• Que la Chambre de Commerce locale tiendra une assemblée générale, mardi soir prochain, à 8h., au Centre Civique de Montmagny. Tous les membres et personnes intéressées sont cordialement invités.

• Qu'à l'occasion de cette assemblée, l'on dévoilera l'important travail accompli par la Chambre au domaine du plan directeur d'urbanisme de la ville ainsi que les projets d'action future.

Manifestations à St-Jean P.-J. dans les cadres du Festival KLM

L'une des principales manifestations du Festival d'Été KLM sera sans contredit les séances de danses indiennes que présentera prochainement à St-Jean Port-Joli la troupe des Hurons de Max Gros-Louis de L'Ancienne Lorrette.

Revêtus de leurs somptueux costumes authentiques, dans un décor parsemé des travaux d'artisanat et artistiques, le groupe d'une douzaine de membres qui connaissait tout récemment un immense succès en France, donnera deux séries de spectacles à L'Artisan Club Sportif de St-Jean Port-Joli, du 3 au 5 juillet et du 10 au 12 juillet, à 9h.30, p.m.

Au programme de ces soirées, il y aura également danse aux accords de l'orchestre "Les Vagabonds" de Montmagny ainsi que présentation officielle des nouveaux brigadiers de St-Jean Port-Joli.

Marathon de Pêche

Egalement dans les cadres du Festival d'Été KLM, un grand marathon de pêche à la loche se déroulera au quai de St-Jean, dimanche après-midi prochain.

L'enregistrement se fera au quai même, entre 1h. et 2h. p.m., heure où débutera le tournoi. On est prié de prendre note qu'en cas de pluie, le marathon de pêche sera remis au dimanche suivant, soit le 12 juillet.

Toutes ces activités seront présidées par la Reine des Alléghans, Ghislaine 1ère, de Montmagny, et en présence du chef Gros-Louis de la troupe Huronne.



A la plage, à la montagne, à la maison ou sous la tente, la radio de Radio-Canada, l'amie de votre été vous accompagne. Les informations vous parviennent jusqu'au fond des forêts, la musique vous fait oublier les maringouins et les radioromans continuent de vous divertir. A pied, à cheval ou en voiture, la radio de Radio-Canada, l'amie de votre été, ne vous abandonnera pas.

Le règlement d'emprunt de \$280,000.00 de nouveau ratifié sans opposition

Après avoir pris connaissance des résultats de l'assemblée publique tenue mercredi soir dernier concernant le règlement d'emprunt de \$280.

Le Conseil de la ville prenait connaissance, lundi soir, du résultat de l'assemblée publique tenue jeudi soir dernier au sujet de son règlement d'emprunt de \$280,000, que la Commission municipale avait refusé récemment à la suite de procédures identiques à celles que terminaient cette seconde assemblée publique.

Présidée par le maire, M. J.-Adrien Collin, l'assemblée a donné lieu à la ratification immédiate du règlement en question puisque dans les deux heures prescrites pour la tenue de cette assemblée, aucun électeur n'a demandé le vote par refe-

rendum alors que la loi en exigeait vingt.

L'assemblée se serait tenue devant une salle absolument vide si six contribuables n'étaient survenus quelque vingt minutes avant l'heure de clôture.

On se rappelle que le règlement avait pour objet d'abroger le règlement adopté antérieurement par suite d'un refus de la Commission municipale d'en accorder l'autorisation sous prétexte d'infraction aux procédures usuelles. Comme le précédent, il autorisait un virement de fonds de \$55,000 affecté antérieurement à l'élaboration d'un plan directeur d'urbanisme ainsi qu'un emprunt sur obligations de \$280,000 devant servir à couvrir principalement le déficit encouru dans la construction du filtre.

Vitesse excessive sur la 7ème Rue

A la séance spéciale tenue par le Conseil de ville, lundi dernier, un contribuable s'est informé s'il existait une limite de vitesse sur la 7ème rue de la

ville et s'il y avait possibilité d'enforcer la loi avec plus de vigueur, étant donné que nombre d'automobilistes semblent prendre cette rue pour une voie de grande vitesse.

Malgré une zone d'écoles et le caractère résidentiel de l'endroit les automobilistes ne diminueraient leur allure que rendus à l'intersection de la 3ème rue. Par ailleurs, l'ouverture d'une nouvelle rue dans le secteur, favoriserait une affluence inusitée de véhicules provenant de la route régionale St-Pierre et St-François, étant donné l'état peu invitant de la route du cimetière qui recevait antérieurement ce trafic.

A la suite de cette intervention, l'administration municipale procédera à une enquête et étudiera les possibilités d'installer des panneaux de circulation additionnels.

248-3591

SALON DU MEUBLE
DE MONTMAGNY ENR.

Pour service garanti sur:

Radio -
Télévision -
Stéréo -

Peu importe la marque!

— C'est un technicien véritable et expérimenté que nous avons à notre service. —

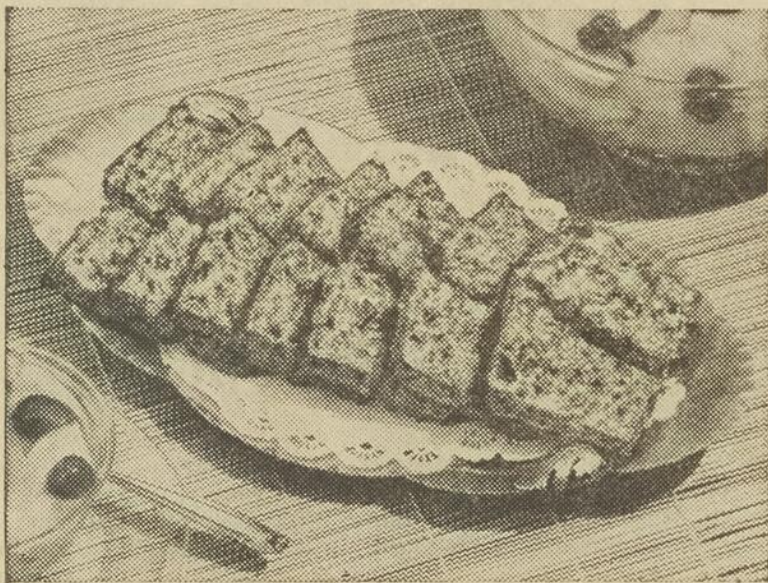
- Pour vous mesdames -

Recettes de la semaine

PAIN DE SON AUX BANANES

1½ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
ou 1¼ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
2 c. à thé de bicarbonate de soude
½ c. à thé de sel
¼ de tasse de shortening

Graisser un moule à pain (8½ x 4½ pouces, mesure du sommet à l'intérieur) et le chemiser de papier paraffiné ou métallique que vous aurez graissé. Chauffer le four à 350°F. (modéré.) Tamiser ensemble trois fois la farine tout-usage ou à pâ-



PAIN DE SON AUX BANANES

1 tasse de sucre granulé fin
1 oeuf
1 tasse de flocons de son
1½ tasse de banane mûre, bien écrasée
1 c. à table de zeste d'orange râpé
2 c. à thé de vanille

tisserie, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude et le sel. Défaire le shortening en crème; incorporer le sucre petit à petit. Ajouter l'oeuf et battre jusqu'à consistance mousseuse; ajouter les flocons de son, et mélanger.

D'autre part, mélanger la banane, le zeste d'orange, l'eau et la vanille. Introduire les ingrédients secs tamisés dans la préparation crémeuse, en alternant avec la préparation de banane écrasée; mélanger, juste ce qu'il faut pour bien amalgamer. Verser dans le moule préparé et égaliser. Cuire de 1 heure à 1¼ heure dans le four préchauffé. Laisser reposer le pain dans son moule posé sur une grille, environ 15 minutes. Démouler sur la grille, retirer le papier et laisser refroidir parfaitement. Ranger le pain dans une boîte de fer-blanc hermétique, ou l'envelopper dans un papier paraffiné, métallique, ou autre papier de cuisine; laisser reposer ainsi au moins 24 heures. Au moment de servir, trancher le pain et le tartiner de beurre ou de margarine.

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 4 et 5 juillet

le Dr Robert LESSARD
Tél.: 248-0450
11, rue De la Gare

sera le médecin en fonction.



Bonnes Nouvelles pour les Ménagères

Anne Marshall

DE LA SOUPE POUR LES REPAS D'ÉTÉ



Pendant les chaudes journées d'été . . . quand personne n'a d'appétit . . . les repas légers mais nourrissants sont à l'ordre du jour. Quelle que soit la température . . . la soupe est parfaite pour un repas nourrissant et bien équilibré. Et sa valeur nutritive se trouve doublée quand on lui ajoute du lait ou un autre produit laitier pour lui donner un bon goût crémeux.

Avec le choix considérable de soupes condensées en boîtes et tant de façons merveilleuses de les servir, vos repas d'été seront très appréciés. La soupe crème de poulet condensée en boîtes, préparée avec du lait et servie chaude ou refroidie, sera certainement un succès. Ou bien, si vous aimez particulièrement la soupe aux tomates . . . essayez de la garnir avec de la crème sure pour lui donner un "air spécial". Vous pouvez également varier la garniture de crème sure en y ajoutant de la ciboulette, du persil ou du cresson de fontaine, hachés.

Des sandwiches assortis . . . accompagnés de céleri, d'olives et de bâtonnets de carottes compléteront ce menu bien équilibré et facile à faire.

Spécial pour un jour d'été

Soupe Crème de Poulet Refroidie ou Soupe aux Tomates avec Crème Sure
Sandwichs Assortis
Céleri Olives
Bâtonnets de Carottes
Fruits Frais

Soupe crème de poulet refroidie

1 boîte (10 onces) de soupe crème de poulet condensée
1 boîte à soupe de lait
Amandes ou cresson de fontaine, hachés

Mélangez la soupe et le lait; faites refroidir 4 heures. Servez dans des bols refroidis. Garnissez avec des amandes ou du cresson de fontaine, hachés. 2 portions.

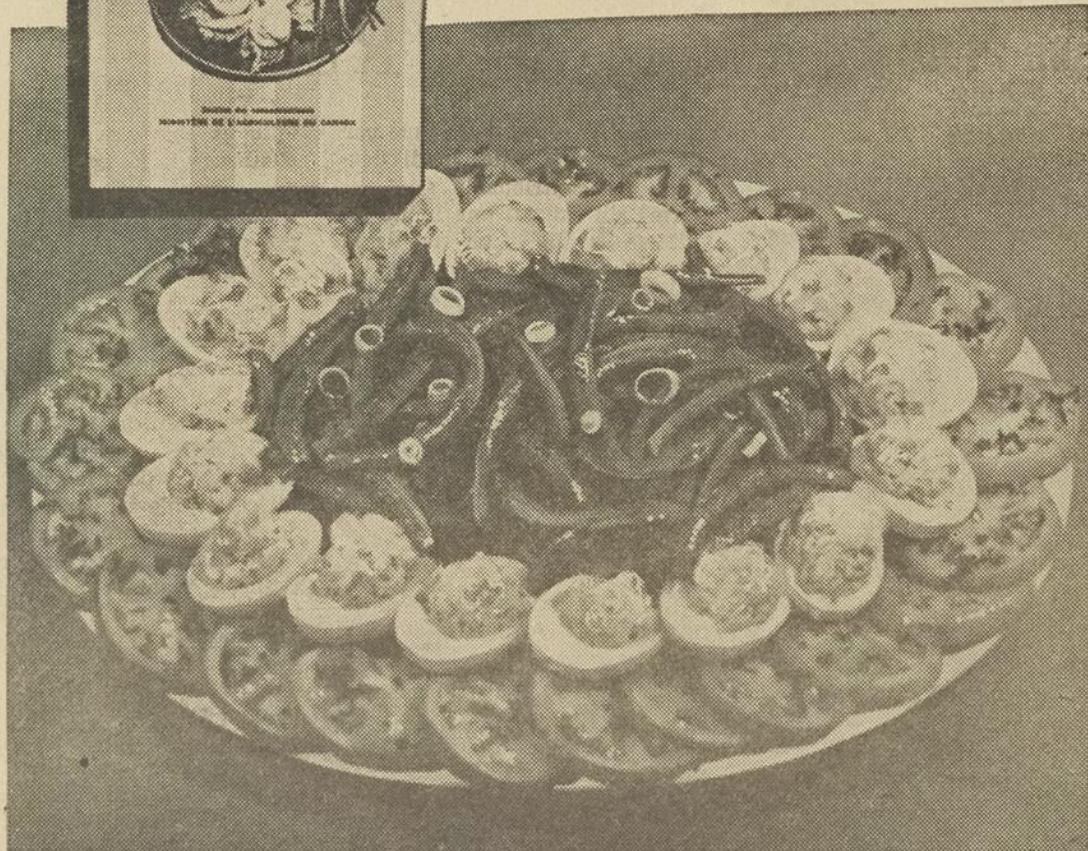
Soupe aux tomates avec crème sure

1 boîte (10 onces) de soupe aux tomates condensée
1 boîte à soupe d'eau
Crème sure
Ciboulette hachée

Mélangez la soupe et l'eau; faites chauffer. Garnissez avec la crème sure et la ciboulette. 2 portions.



Cette brochure, préparée par les économistes ménagères de la Section suggestions de garnitures et de nombreuses recettes appétissantes de salades et de sauces à salade. Pour obtenir un exemplaire gratuit de cette publication, adressez votre demande à la Division de l'information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.



Cette pâtisserie nous montre bien que les fraises et les produits laitiers sont faits l'un pour l'autre. Elle se compose d'une pâte riche et tendre à base de beurre. Des fraises très rouges et fermes sont recouvertes d'une glace savoureuse et le tout est couronné de crème fouettée.

En 1963, trente prêtres fournis par le Sém. des Sts-Apôtres

C'est un chiffre imposant pour une jeune institution, et pour percer le secret de cette réussite, quelqu'un a interrogé dans l'intérêt de nos lecteurs, le Supérieur de cette maison, le R.P. Jean-Paul Roy, de la Société des Sts-Apôtres.

—Mon père, depuis combien de temps votre Séminaire existe-t-il?

—Le Séminaire a pris naissance en 1946 à Montréal-Nord, sous le nom de Collège Apostolique St-Pascal-Baylon. La construction de l'édifice actuel a débuté en 1950, et c'est le 7 septembre 1952 que S. E. le Cardinal Léger bénissait le nouvel immeuble qui prenait le nom de SEMINAIRE des STS-APOTRES, situé à Côte Ste-Catherine-de-Laprairie dans le diocèse de St-Jean.

—Puis-je vous demander qui a été le principal artisan de cette oeuvre?

—L'idée de la fondation est le mérite d'un jeune franciscain canadien, le P. Eusèbe M. Ménard; mais son projet courageux a été solidement secondé par l'aide de laïcs animés du même esprit apostolique. Le premier de ces collaborateurs, M. Hector Durand, a consacré toute sa fortune, ses énergies, sa vie à l'Oeuvre.

—Les laïcs continuent-ils à y jouer un rôle important?

—Oui, un rôle irremplaçable! Les laïcs restent les responsables financiers de notre Oeuvre. En administrant les biens temporels, ce en quoi ils sont plus compétents que nous, ils permettent aux prêtres de se consacrer plus pleinement à leur ministère. Nous avons été dans l'histoire du Québec, le premier séminaire où la majorité des professeurs était laïque, cela depuis vingt ans bientôt.

—Mais, qui dirige le Séminaire?

—Ce sont les prêtres de la Société des Sts-Apôtres, dont le but spécifique est de fonder et diriger des séminaires de vocations d'adultes et de jeunes gens, et de susciter un intérêt pour le recrutement des vocations là surtout où l'Eglise en a le plus besoin.

—Quel genre d'étudiants recevez-vous à votre Séminaire?

—Nous recevons des adultes et des jeunes gens de dix-sept ans et plus qui après des études régulières ou après un stage dans une école spécialisée, dans un métier ou même une profession, décident de consacrer leur vie au service de l'Eglise pour sa mission d'évangélisation et de sanctification.

Le cours peut être accéléré, dans certains cas, selon les aptitudes du sujet. Nos étudiants viennent d'une trentaine de diocèses, tant du pays que de l'étranger.

—Beaucoup de gens ont l'impression qu'il faut un courage héroïque aux vocations d'adultes pour atteindre leur idéal, qu'en pensez-vous?

—De nos jours, je pense que pour être simplement homme, honnête homme, il faut une grande dose de générosité! Les difficultés que rencontre un jeune homme ou un adulte face à sa vocation de service, comme l'est la prêtrise, ne dépassent pas celles de ceux qui veulent réussir une entreprise ou une profession. Il faut du talent, du travail et une forte motivation.

—Faut-il de grandes qualifications pour s'acheminer vers votre Séminaire?

—Je répondrai trop facilement: il suffit de vouloir et de pouvoir. POUVOIR, c'est-à-dire, avoir des aptitudes physiques, psychologiques, intellectuelles, morales et spirituelles. Ce qu'on peut toujours découvrir en réfléchissant, en consultant des personnes compétentes, en priant.

vail d'équipe et ils prennent en charge des secteurs de l'administration du Séminaire. Les étudiants s'enrichissent à l'action, et l'institution bénéficie grandement de leur apport.

—Nous n'avons pas parlé de l'aspect financier; un jeune homme sans le sou pourrait-il demander son admission chez-vous?

—Bien voici: c'est un peu ce qui a été au point de départ de l'Oeuvre. Trop de vocations se sont perdues, faute d'argent. Nous avons pris comme politique, depuis les tout débuts, de ne jamais refuser un candidat pour une question pécuniaire.



VOULOIR, cela signifie un attrait, une motivation qui peut être partielle initialement, mais qui doit être juste et n'exclure aucun des aspects essentiels de la mission du prêtre.

—Avez-vous une méthode d'éducation spéciale pour les vocations dites "tardives"?

—Oui. L'adulte est capable de responsabilité, et il a besoin de se rendre utile. Pour tenir compte de ce fait psychologique, il faut autant que possible faciliter à nos sujets l'exercice de la responsabilité. En plus, de leur propre formation spirituelle et intellectuelle, ils s'initient au maniement des hommes, au tra-

C'est la dernière question que nous posons à un aspirant: comment comptes-tu financer ton cours? Quand l'aspirant a fait son juste effort, nous faisons le reste. D'ailleurs, comment pourrions-nous oser faire autrement? Le Seigneur n'a jamais manqué de nous envoyer de nombreux bienfaiteurs. Plusieurs personnes, déjà, ont adopté anonymement des étudiants, sans compter les nombreux dons en nature.

—Pour revenir à l'idée initiale, à quoi attribuez-vous votre succès? 30 prêtres c'est quelque chose!

—Il y a beaucoup de person-

Le plein emploi l'affaire de tous

Les offres d'emploi énumérées ci-après sont disponibles dans les localités qui font partie du territoire du bureau local de Montmagny.

ON DEMANDE

Un préposé aux placements spéciaux pour le Bureau National de Placement de Montmagny au salaire de base de \$4.800. par année.

Dactylographe à \$182. par mois pour le bureau National de Placement de Montmagny.

Vérificateurs d'Assurance-Chômage possédant une 11e année avec expérience en comptabilité ou vérification. Positions dans dix-huit importantes villes de la Province.

Un vendeur de machinerie agricole, salaire et commission. Des bûcherons pour les compagnies Can. Int. Paper, Dometar, Consolidated Paper.

Des policiers pour la ville de Montréal et la Province de Québec.

Des bonnes pour service domestique.

Nous avons également à notre bureau une liste d'emplois vacants dans un grand nombre de métiers spécialisés, administratifs et professionnels dans divers centres de la Province de Québec.

Aux Employeurs

Un bon nombre de finissants du cours commercial, garçons et filles sont actuellement inscrits pour emplois à nos bureaux.

Aussi bon nombre d'étudiants pour emplois de vacances. Signalez 248-1102.

nes qui prient pour les vocations, d'autres qui souffrent, d'autres qui travaillent et qui donnent généreusement. C'est tout ce que le Seigneur a demandé: "Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ!"

—Si quelqu'un désirait des ren-

seignements supplémentaires, à qui devrait-il s'adresser?

—Il n'aura qu'à s'adresser au R. P. Supérieur, Séminaire des Sts-Apôtres, Côte Ste-Catherine, Laprairie.

Nous nous ferons un plaisir de lui donner des informations mieux adaptées.

AVIS

A tous nos clients anciens et nouveaux: Pour vos renouvellements d'obligations ou placements d'argent,

Consultez notre représentant autorisé

Entrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-0669 Montmagny

La Corporation de Prêts du Québec

ACTIONS — OBLIGATIONS

132, rue St-Pierre Québec



★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?

★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,

NOUVEAU,

A BAS PRIX,

OFFSET

OFFSET

l'Imprimerie "LE PEUPLE"

REAL LABERGE, Gérant

6, rue du Peuple

MONTMAGNY

Tél.: 248-0533

CLUB DE GOLF MONTMAGNY

Les travaux progressent à vive allure

Lors d'une récente visite au terrain du Club de Golf Montmagny, avec quelques actionnaires, nous fûmes émerveillés de voir l'ampleur des travaux en cours.

Tout d'abord les parcours huit et neuf sont prêts à recevoir la première semence; c'est donc dire que le nivelage, la terre à gazon et les engrais ont été étendus. On est à faire le même travail sur les numéros un et deux. Le matériel nécessaire pour bâtir les verts est apporté à l'endroit requis pour ne pas avoir à repasser sur les parcours terminés. Cinq machines lourdes sont présentement sur les autres trous soit les 3-4-5-6-7.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées en bâtissant le parcours, nous sommes heureux de constater le magnifique travail accompli par les respon-

sables de la construction. Pour n'en nommer qu'une, vu la grande quantité de roches sur certains parcours, il fut nécessaire d'acheter une machine pour ramasser celles-ci.

On nous informe que samedi, le 4 juillet 64, à une heure de l'après-midi, il y aura visite du terrain. Tous les actionnaires et leurs amis sont invités à venir constater par eux-même la marche des travaux en cours et le magnifique travail déjà accompli.

Pour ceux qui désirent commencer à pratiquer le sport du golf cette année, certaines concessions ont été faites par le Club de Lévis. Vous n'avez qu'à entrer en communication avec M. Clément Matte qui vous donnera les détails.

E. Dionne.

Soirée d'ouverture du tennis

Pour célébrer l'ouverture des activités du Club de Tennis de Montmagny pour la saison 1964, une soirée Cocktail sera organisée pour les membres du Club.

Cette soirée aura lieu au Centre Civique le jeudi soir, 2 juillet 1964. Un Cocktail sera offert aux membres vers les 9 heures 30, et il sera suivi de danse au son de l'ensemble de Réjean Blais — L'entrée sera libre.

Nous sommes assurés que tous les membres se feront un point

d'honneur d'être présents à cette première activité de leur Club de Tennis pour la saison qui débute. A cette occasion, une ébauche des activités pour la saison sera présentée aux membres.

Raynald Lavallée,
Publiciste.

Tournoi provincial de balle-molle de Bienville

Les 4 et 5 juillet 1964, aura lieu la reprise du Tournoi Provincial de balle-molle de Bienville qui a lieu pour la troisième année consécutive.

Les inscriptions coûtent \$15. Un magnifique trophée sera à l'enjeu et une bourse de \$400. en prix.

Vu la popularité de ce tournoi, nous prions les équipes intéressées de faire leurs inscriptions le plus tôt possible, car nous ne prenons que 24 équipes et l'année dernière nous avons dû en refuser quelques-unes.

Nous acceptons les inscriptions au plus tard le 30 juin à minuit. Pour information, s'adresser à :

Fernand Julien, prés, 77, rue Barras, Bienville, Tél.: 837-6179.

Paul Bernier, vice-prés., 266, rue Wolfe, Bienville, Tél.: 837-8411.

Fernand Roy, sec., 9, rue Pelletier, Bienville, Tél.: 837-6368.

Ligue de balle-molle Montmagny-L'Islet

Les activités vont bon train dans les cadres de la ligue, et plus la cédule avance, plus on assiste à des matchs serrés. Lors des dernières parties, les clubs de L'Isletville et Bonsecours ont livré une lutte très dure aux clubs de Montmagny. Bonsecours est venu à un retrait d'une victoire aux dépens du Centre Civique. Le classement se lit maintenant comme suit,

Centre Civique	12 pts
Nettoyeur Montmagny	6
L'Isletville	2
Bonsecours	0

Mais plusieurs changements peuvent s'effectuer au cours des prochaines rencontres.

Les prochaines parties à l'affiche se lisent comme suit:

Jeudi 2 juillet:
Cen. Civique vs Nettoyeur Mont'y

Lundi 6 juillet:
Bonsecours vs L'Isletville

Mercredi 8 juillet:
L'Isletville vs Nettoyeur Mont'y

Plusieurs joueurs ont retrouvé leur forme des meilleurs jours

Le coin du pêcheur

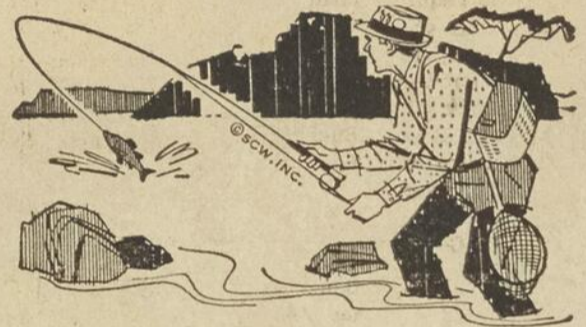


IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES BILLETS POUR LE GRAND TOURNOI DE PECHE A LA TRUITE

Les 4 et 5 juillet 1964 — Sur la rivière Portneuf — Dans le comté de Saguenay — Au Club de La Rocheuse Inc. — Organisé par l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. NOMBREUX PRIX ET TROPHÉES. Le concours débutera à 4 hres p.m. le samedi, 4 juillet et se poursuivra jusqu'à 5 hres p.m. le dimanche 5 juillet, heure de la fermeture de ce concours.

"REGLEMENTS"

Toute personne peut participer à ce tournoi; exigences: 1—Posséder sa carte de membre de l'Association. 2—S'enregistrer comme participant à ce tournoi. L'enregistrement est de \$15.00 (comprenant: trajet, chalet et chaloupes).



La quantité limitée de cartes en vente s'enlève rapidement, inscrivez-vous rapidement avant qu'il ne soit trop tard!

Seuls les participants par autobus auront droit à ce concours. Le départ est fixé pour samedi, le 4 juillet à 7 hrs a.m. au Garage des Autobus Montmagny, voisin du Palais de Justice. Retour à Montmagny, dimanche soir.

Pour vous procurer votre carte de participation à ce tournoi, veuillez communiquer avec les organisateurs:

M. Jacques Gaumond, tél.: 248-2652

M. Georges Langlois, tél.: 248-3548

Sport-Matin

à

CKBM

Lundi - Mercredi -

Vendredi

7.30 a.m.

est un hommage de la

BRASSERIE

MOLSON

DU QUEBEC

LTEE

Activité sportives à l'Ecole de Métiers

es activités sportives à l'Ecole des Métiers ont été nombreuses et variées. En ce domaine, quelques-uns de nos élèves ont montré un bel enthousiasme. Parmi les nombreux sports pratiqués cette année, il en est un qui est digne de mention: Le tennis sur table.

Deux étudiants se sont mérités des trophées, ce sont: MM. André Richard, 2e spécialisation champion du 2e semestre, et grand champion de l'école. Donald Caron, 2e Métiers, champion du 1er semestre et finaliste.

Louis Taschereau.

S



P



O



R



T

SPORTS



pour tous

SACS DE COUCHAGE DE TOUT REPOS

La saison de camping étant arrivée, il est plus que temps de songer aux sacs de couchage, qui jusqu'à tout récemment n'étaient que de simples articles utilitaires à l'usage des bûcherons, prospecteurs et chasseurs. Le campeur moderne, pour sa part, considère la vie au grand air comme un sport et il ne voit pas pourquoi il se passerait de confort pour l'unique raison durable, douillet et en tous points confortable?

Il faut dire que les matières de rembourrage couramment utilisées varient sensiblement en qualité. Vu qu'elles sont dissimulées entre deux tissus, il serait bon de s'y connaître un brin en fait d'isolation avant d'acheter un sac ou même un article piqué quelconque, veste de sport ou couverture ouaté.

L'air est l'un des meilleurs isolants connus, pourvu qu'on l'empêche de circuler, et le corps humain est une source de chaleur vraiment efficace. C'est pourquoi la fonction principale de la bourre est d'emprisonner la chaleur du corps et d'empêcher qu'elle s'échappe. Il s'ensuit que les meilleurs matériaux à rembourrage sont ceux qui

demeurent spongieux, non pas ceux qui s'aplatissent à l'usage.

Ainsi, les techniciens de C.I.L. ont mis au point une bourre spécialement conçue pour les sacs de couchage. Des fils de "Terylene" blancs comme neige sont tirés du polymère en fusion, frisés à l'aide d'un procédé à la chaleur, coupés en petits bouts et subséquemment gonflés en une masse souple et spongieuse. Cette élasticité, la bourre la conserve même après avoir été comprimée; elle garde indéfiniment ses vertus isolantes. Chaud, douce et spongieuse, la bourre de "Terylene" est aussi légère, caractéristique fort recherchée dans un sac de couchage. Enfin, elle sèche rapidement et ne cause pas d'allergies; par ce pur produit de la chimie, elle est entièrement libre de poussière.

Les fabricants de sacs de couchage savent que leur marchandise doit servir dans des conditions climatiques très différentes; ils en confectionnent donc de divers poids. Il y en a par exemple qui sont garnis de quatre livres de bourre "Terylene" pour convenir aux plus froides températures. D'autres en con-

tiennent aussi peu que deux livres, ce qui assure un parfait confort pour le camping estival. Rien de plus simple que de choisir un sac approprié à ses besoins: les sacs de première qualité ont des étiquettes cousues donnant ces renseignements.

Bien entendu, le tissu de l'extérieur et la doublure ont leur importance. Une doublure épaisse, un tissu extérieur de bonne qualité sont des gages de chaleur. La popeline de coton ou le coutil sont d'ordinaire recommandés parce qu'ils sont solides et tissés serrés. Seulement, un sac de couchage est un peu comme un sandwich. Les deux tranches de pain sont nécessaires, mais c'est la garniture qui fait toute la différence!

VOTRE SANTÉ

IMMUNISATION

L'immunisation est l'arme fournie par la médecine moderne pour l'élimination d'un certain nombre de maladies contagieuses. La diphtérie, la variole et le tétanos sont maintenant 100% évitables. La polio et la coqueluche ont pratiquement atteint le même stade grâce à l'usage de l'anatoxine des vaccins. Le vaccin B.C.G. est utilisé dans certaines régions du Canada pour prévenir la tuberculose.

On ne saurait trop souligner toutefois que la menace des grandes épidémies n'est pas disparue. Il y a encore des centaines de milliers de Canadiens qui ne sont pas immunisés. Cela signifie que nous sommes encore sous la menace des épidémies. Tant qu'il existe des Canadiens qui ne sont pas immunisés, nous ne sommes pas à l'abri.

L'immunisation est fournie gratuitement par les services de santé à travers tout le Canada. Il ne reste à chaque citoyen que d'en profiter.

Prêt fédéral à St-Paul pour un projet d'épuration des eaux vannes

L'honorable J.-R. Nicholson, ministre fédéral de qui relève l'activité de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral avait approuvé un prêt de \$52,333 en faveur du Canton de Montminy (Saint-Paul), afin d'aider à y réaliser un projet d'épuration des eaux-vannes.

Ce prêt, qui est fait aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, aura une durée de 40 ans au taux d'intérêt de 5 3/8 p. 100 l'an. Son montant est calculé d'après un coût estimatif de \$78,500.

La municipalité projette d'installer une canalisation d'égout sanitaire et une station d'épuration des eaux-vannes. Le prêt LNH aidera donc à financer la construction d'un égout déversoir de huit pouces de diamètre sur 425 pieds de longueur et d'une station d'épuration des eaux-vannes avec une canalisation de sortie de huit pouces de diamètre sur 1,365 pieds de longueur.

Si les travaux sont parachevés au plus tard le 31 mars 1967, la SCHL pourra renoncer au

remboursement de 25 p. 100 du montant principal du prêt LNH et à 25 p. 100 de l'intérêt couru sur ce prêt à la date de parachèvement du projet.



JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

Activités de l'Ass. U.N. du comté de L'Islet

Vendredi dernier, l'exécutif de l'Association de l'Union Nationale du comté de L'Islet a tenu sa cinquième réunion bimestrielle à la résidence du Dr Fernand Lizotte, député de L'Islet.

Après les affaires courantes, l'exécutif a élu trois nouveaux directeurs. Ce sont:

M. Gérard Blanchet de St-Adalbert, M. Benoit Blanchet, de St-Omer, M. Armand Pelletier de Ste-Perpétue.

Il fut décidé de lancer une grande campagne d'abonnement dans le comté de L'Islet. A cet effet, deux recruteurs seront nommés par paroisse afin de rencontrer tous les partisans de l'Union Nationale et de les abonner.

Tous les membres de l'Association recevront une lettre afin de pouvoir renouveler leur carte de membre qui sera émise au mois d'août. Pendant ce temps, les directeurs seront à recruter les nouveaux membres dans toutes les paroisses.

En outre, un comité de cinq membres fut formé: il aura pour mission de préparer la réunion générale annuelle de l'Union Nationale qui se tiendra à Montréal les 6, 7 et 8 novembre prochain. Ce sera lui qui recevra et préparera les

résolutions de l'Association pour le congrès.

Tous ceux qui voudraient devenir agents du journal "Le Temps" à commission, ou devenir membres de l'Association dans L'Islet sont priés de s'adresser à:

M. Claudel Lizotte, secrétaire, Association de l'Union Nationale du comté de L'Islet, C.P. 98, St-Jean Port-Joli, Cté de L'Islet, Qué.

De même tous ceux qui auraient des résolutions pour le congrès de novembre sont priés de les adresser au secrétaire.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

Louis-G. Vigneault

(Surplus de l'Armée)

48, RUE DE LA GARE

MONTMAGNY P.Q.

Le magasin le plus complet dans le vêtement et l'équipement de camping. Tentes canadiennes ou françaises de marque "CABANON" de toutes les grandeurs ainsi que tous les accessoires de camping.



Habit, veston (Blaizer) pour hommes et garçons, pantalons de toilette et de sport, jeans ainsi que vêtements de travail pour hommes et garçons. Chaussures de toutes sortes.

Longue-vue, ciné-caméra et radio à transistors.
Nos prix défient toutes compétitions.

MUNITIONS DE TOUTES SORTES

Satisfaction garantie ou argent remis

Décès et funérailles

EMILE AUBERT

A Berthier en Bas est décédé le 18 juin 1964 à l'âge de 75 ans et 3 mois, M. Emile Aubert, époux en première noce de feu dame Eva Picotte et en seconde noce de dame Wilhelmine Duchesneau.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil: ses enfants: Paul-Emile, Roger, Alice et Mme Dana Bray (Germaine). Son gendre et ses brues: Mme Paul-Emile Aubert (Thérèse), Mme Roger Aubert (Françoise) et M. Dana Bray. Ses frères et ses soeurs: M. P.-D. Aubert, M. Antonio Aubert et Mme Maurice Talbot (Anna).

Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu le 22 juin à 10 heures en l'église de Berthier et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

GERARD BERNIER

A St-François de Montmagny est décédé le 19 juin 1964 à l'âge de 58 ans et 10 mois, M. Gérard Bernier, époux de dame Gilberte Paré.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil: ses enfants, Conrad, Denis et Lucette. Sa brue Mme Denis Bernier (Monique Fiset). Ses frères et soeurs: Alexandre et Philippe Bernier, Mme Frédéric Karsh (Yvonne), Mme Phédime Marceau (Elmira) et Mme Léon Harnck (Germaine) et Aimé Bernier.

Il laisse également ses beaux-frères et ses belles-soeurs, plusieurs cousins, cousines, neveux nièces et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu lundi le 22 juin à 10 heures en l'église St-François de Montmagny et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis Montmagny.

A la famille que le deuil afflige Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

MME ETIENNE GIRARD

A Québec est décédée le 24 juin 1964 à l'âge de 91 ans, dame Eva Létourneau, épouse de feu Etienne Girard.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Paul-Emile, Mme Léon Routhier (Blanche), Mme René Grenier (Annette), Mme Léo Leblanc (Rollande) et Mme Albert Rousseau (Gisèle). Ses gendres et ses brues: Mme Paul-Emile Girard (Antoinette Tanguay), M. Léon Routhier, Mme Maurice Routhier (Bertha Demontigny), M. René Grenier et M. Albert Rousseau. Son frère: M. Louis Létourneau.

Elle laisse également ses belles-soeurs, plusieurs petits-enfants, neveux, nièces et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu samedi, le 27 juin à 11.30 hres en l'église de St-Raphael de Bellechasse et inhumée au cimetière paroissial.

La direction des funérailles

avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

MME CANDIDE BOULET

A Montmagny est décédée le 25 juin 1964, à l'âge de 70 ans et 10 mois Dame Géraldine Côté, épouse de M. Candide Boulet.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil: ses enfants: Jean-Charles, Paul, Mme Aurèle Dubé (Monique), Mme Marcellin Gaudreau (Geneviève). Ses gendre et ses brues: Mme Jean-Charles Boulet (Lucienne Morin), Mme Paul Boulet (Jeanette Fontaine), MM. Aurèle Dubé et Marcellin Gaudreau. Ses frères et soeurs: Rév. Sr. St-Omer (Maria) de la Congrégation de Jésus-Marie, M. Charlemagne Côté, M. Lucien Côté, Mme Gérard Boulet (Alice), Mme Philias Proulx (Joséphine), Mme Albert Marquis (Yvonne) et Mlle Blanche Côté.

Elle laisse également ses beaux-frères et ses belles-soeurs, plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu mardi, le 30 juin à 9 hres en l'église St-Thomas de Montmagny et inhumée au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26 rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

BERTRAND CLAVET

A Montmagny est décédé accidentellement le 25 juin 1964, à l'âge de 33 ans. M. Bertrand Clavet, époux de Dame Jeannine Bernier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel Donald, Jacques, Chantal et Daniel. Sa mère: Mme Ernest Legros. Ses beaux-parents: M. et Mme Emile Bernier. Ses frères et sa soeur: Georges, André et Louise Clavet.

Il laisse également ses beaux-frères et ses belles-soeurs, plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et un grand nombre d'amis.

Les funérailles eurent lieu samedi le 27 juin à 1 hre en l'église St-Thomas de Montmagny et inhumé au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, 26, rue St-Louis, Montmagny.

A la famille que le deuil afflige Le Peuple offre ses plus sincères condoléances.

L'AVOINE ET L'ORGE COMME FOURRAGES

L'avoine et l'orge sont supérieures à toutes les autres plantes annuelles pour la production des fourrages, selon M. W. L. Crowle, de la Ferme expérimentale de Scott (Sask.).

Depuis 1958, rappelle cet expert, l'avoine et l'orge ont presque toujours donné un rendement plus élevé en foin que les autres cultures annuelles, celles-ci étant des céréales, des millets ainsi que des graminées et légumineuses.

Ont été mises à l'essai pour le rendement, la qualité du fourrage et la date de semis, les orges Vantage et Husky ainsi que les variétés d'avoine Ajax, Garry, Victory, Exeter, Rodney et Eagle.

Les semis effectués le 5 mai, le 20 mai et le 7 juin ont fourni,



Les essais visant à déterminer la qualité alimentaire des fourrages, selon les variétés, ont donné les résultats suivants: au premier rang, Husky avec 15.6 pour cent de protéine; au dernier rang, Ajax avec 13.2 pour cent de protéine. Entre ces deux extrêmes venaient par ordre d'importance: Eagle, Vantage, Victory, Exeter, Garry et Rodney.

depuis six ans, des rendements de 1.02, 1.26 et 1.12 tonne de foin à l'acre dans le cas des variétés d'avoine et d'orge.

Voici le détail des rendements à l'acre, en tonnes: Vantage, 1.21 Husky, 1.19; Ajax, 1.18; Garry et Victory, 1.11; Exeter, 1.09; Rodney, 1.05; Eagle, 1.03.



FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

René Adam

Trois-Saumons P.Q.
Tél.: 247-5624

SUN LIFE DU CANADA
COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières



Toujours en mains: Chevaux et vaches spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinau
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles



LES TARIFS-ÉPARGNE PERMETTENT À TOUTE LA FAMILLE DE VOYAGER À BAS PRIX... PAR LE TRAIN

Les voitures-dôme du "Canadien" vous permettent d'admirer le panorama grandiose du Canada tandis que les Tarifs-Epargne du Canadien Pacifique vous permettent de réaliser des économies! Vous profitez des avantages exclusifs à un voyage en voiture-dôme: fauteuils inclinables avec appuis-jambes pleine longueur, douce musique et personnel de première classe. Pour des voyages au-delà de 520 milles, tous les jours de la semaine vous pouvez tirer profit des tarifs réduits; pour des trajets de moins de 520 milles, vous profitez de ces nouveaux tarifs cinq jours de la semaine (les prix sont légèrement plus élevés si l'on part le vendredi ou le dimanche). Les Tarifs-Epargne comprennent également des billets tous-frais-compris: passage, repas dans la voiture-restaurant ou la voiture-buffet-dôme et couchette en voitur-lits, en première ou en classe touristique.

A votre prochain voyage, profitez des Tarifs-Epargne du Canadien Pacifique.

J. R. PATENAUDE,
Gare du Palais,
Québec,

VOYAGEZ
Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Intervention remarquée de M. Jean Berger aux Communes

Si le député de Montmagny-l'Islet, M. Jean Berger, appliquait la même fougue à défendre et à promouvoir les intérêts de son comté, qu'il en mettait récemment dans une sortie contre les procédures périmées et ennuyeuses de la législature fédérale, nombre de ses électeurs lui pardonneraient ses trop peu fréquentes interventions aux Communes.

Cette intervention du député de Montmagny-l'Islet est survenue à la toute fin du débat sur les vacances d'été quand M. Berger décida soudain de faire savoir que "les nouveaux députés, auxquels on conseille d'écouter et d'apprendre pendant leurs premières années en Chambre, commencent à en avoir assez de voir les présumés sages de la politique et les savants de la procédure parlementaire utiliser leurs ressources pour rivaliser de ruse à travers les méandres de règlements archaïques, obscurs et poussiéreux.

"A l'ère atomique, débarrassons-nous d'un système parlementaire qui remonte presque à l'âge des cavernes et cessons de nous inspirer de précédents survenus il y a des centaines d'années, lança en outre, M. Berger. Quant à "ces érudits de la science parlementaire, souvent atteints de la maladie de la publi-

cité, ne devraient-ils pas parler moins souvent?" Le député termina en déclarant que les nouveaux députés ne veulent pas tant assister à des duels ou l'on fait surtout preuve de ruse, mais participer honnêtement, franchement et sincèrement à une oeuvre: travailler. On nous dit d'observer: "Je ne veux sûrement pas

retenir ce que j'ai vu ici depuis quelques jours", a lancé M. Berger.

Que M. Berger continue dans cette voie, mais en consacrant plutôt ses efforts à publier les revendications et les besoins des grands oubliés de son comté, et tous ses électeurs ne s'en porteront que mieux!

Garçonnet happé par une automobile à St-Pierre

Un garçonnet d'une dizaine d'années, fils de M. Arthur Fiset, de St-Pierre, a été happé par une automobile, à proximité de sa demeure, dimanche soir dernier, vers 8h.30 p.m.

L'accident serait survenue à l'intersection des Quatre Che-

mins de St-Pierre alors que le jeune Fiset se proposait de traverser la route.

Conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le jeune garçon s'en serait tiré avec des blessures superficielles.



L'album des SIX

Charitable et gaie

On dit que lorsqu'elle avait vingt ans, Marguerite Bourgeoys était riieuse, elle souriait à la vie et désirait le bonheur des autres.



Plus tard, à Ville-Marie, Marguerite garde sa belle humeur et se montre charitable et gaie. A trois soldats qui sont venus lui exposer leurs misères, elle donne au premier son propre matelas, au second sa paille et au troisième ses couvertures. Elle ne garde que l'oreiller parce que, dit-elle, "personne ne me l'a demandé".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada, 25 ouest, rue Jarry, Montréal 11



TAB

MARQUE DÉPOSÉE

une seule calorie... et toute la saveur que Coca-Cola Ltée a su lui donner!



Enlever les calories, c'est facile. Mais donner toute la saveur, voilà ce que Coca-Cola Ltée a su accomplir. Car TAB est véritablement débordant de saveur.

Embouteilleur de Tab autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

Paul-Emile Charbonneau

6, Ste-Etienne

MONTMAGNY